

# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»

Les couleurs

L'implantation

Les toitures

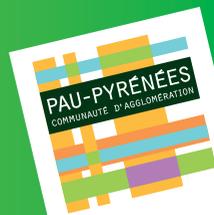
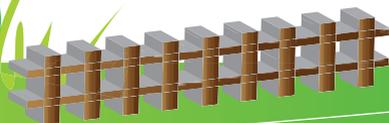
Les façades

Réhabilitation  
et extension

Les matériaux

La palette végétale

Les clôtures



# »» SOMMAIRE

p 3 **PROPOS INTRODUCTIF**

## **LES TEMOIGNAGES**

p 6 Camborde Lamaison

p 7 Les maisons de Julia

## **L'IMPLANTATION**

p 10 Coeurs de bourgs anciens

p 11 Espaces de transition

p 12 Implantation

## **LES TOITURES**

p 18 Volumes des toitures

p 20 Pentés des toitures

p 22 Ouvrages en toiture

p 24 Ouvertures en toiture

p 26 Intégration nouvelles énergies

p 28 Matériaux et couleurs de couverture

## **LES FACADES**

p 32 Ouvertures et Fermetures

p 34 Enduits et Parements

p 36 Climatisation – Pompe à chaleur en façade

p 38 Couleurs

## **LES CLÔTURES**

p 42 Hauteur de clôture

p 44 Les matériaux de clôture

p 46 Les portails

p 48 Les couleurs de clôture

p 49 La végétation en clôture

## **L'INTÉRIEUR DES PARCELLES**

p 54 La végétation des jardins

p 56 Les arbres

p 58 Les arbustes à caractère naturel

p 60 Les arbustes à caractère horticole

p 64 Les formes et associations

p 66 Les couleurs

p 68 Les matériaux de surface

## **RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'ANCIEN**

p 74 Recommandations concernant les toitures

p 75 Recommandations concernant les façades

p 78 Les extensions

p 82 Recommandations concernant les clôtures

## **LES MATERIAUX**

p 86 Pour la couverture

p 89 Pour les murs

## **LES COULEURS**

## **LEXIQUE**

## **CONTACTS UTILES**

## **BIBLIOGRAPHIE**

# » PROPOS INTRODUCTIF

## Vous souhaitez bâtir ou réhabiliter une construction ?

Vous allez devenir acteur, à part entière, de notre patrimoine architectural et paysager.

Vos choix vont avoir un impact sur notre environnement immédiat.

En modelant, à votre tour, le paysage bâti et naturel, prenez conscience de la responsabilité qui incombe à chacun dans ce qu'il donne à voir aux autres.

L'observation, l'analyse et l'appropriation des caractéristiques du site sur lequel vous vous apprêtez à construire vont être des étapes fondamentales à l'intégration harmonieuse de votre projet sur notre territoire.

Pour vous aider dans cette démarche, les quatorze communes de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées vous proposent un guide de recommandations fondées sur une culture architecturale et paysagère qu'elles partagent et souhaitent partager avec vous.

Liée à l'histoire et aux caractéristiques patrimoniales de notre territoire, cette vision commune permet une architecture contemporaine, adaptée aux besoins de nos actuels modes de vie, respectueuse de l'existant et soucieuse d'un développement durable.

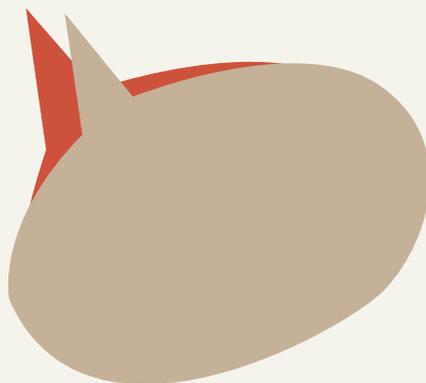
Composé de fiches thématiques, ce fascicule est complété par une matériauthèque et une colorithèque que nous vous invitons à consulter sur demande au siège de votre mairie ou de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.



# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»

## »» LES TEMOIGNAGES

- > **Camborde Lamaison** (architecte DPLG)
- > **Les maisons de Julia** (constructeur de maisons individuelles)



## Deux professionnels témoignent



« Si la France est dans le monde le pays le plus prisé et visité par les touristes étrangers, elle le doit avant tout au prestige de son merveilleux patrimoine architectural et urbain : Paris, les Champs Elysées, les châteaux de la Loire, le Mont Saint Michel, Nice, la côte d'Azur, mais aussi les cathédrales gothiques, le Pays Basque ou la Haute Savoie, la Bretagne ou l'Alsace sont autant de régions remarquables par leur diversité et leur caractère architectural fortement typé et préservé.

C'est ce caractère authentique de nos paysages béarnais et en particulier celui de l'agglomération paloise qu'il convient aujourd'hui de retrouver. La prolifération de lotissements conçus comme autant de simples découpages fonciers de lots constructibles, sans règles précises d'architecture, a fait que la « banlieue » de Pau est devenue une zone péri-urbaine sans caractère et sans âme ; on y trouve en effet toutes sortes de pastiches mélangés de constructions néo-basquaises ou landaises, de pseudo béarnaises réinterprétées et depuis une décennie, les omniprésentes provençales !

Sommes-nous devenus aveugles pour ne pas savoir reconnaître la beauté de notre province, le savoir-faire intelligent de nos ancêtres bâtisseurs qui ont façonné avec les Pyrénées en toile de fond « le plus beau paysage de Terre » !

Il est temps de retrouver l'ambition de la qualité environnementale dans les lotissements. Cela passe d'abord par une conception urbaine « réfléchie » et « réglementée » ; l'outil que la Communauté d'Agglomération met au service des constructeurs nous semble à cet égard intéressant, par ses illustrations pédagogiques. Les usagers peuvent y retrouver des incitations à faire de meilleurs choix :

1. pour une implantation correcte des constructions en plan de masse les unes par rapport aux autres, évitant les vis-à-vis et créant des espaces urbanisés de qualité ;
2. pour une architecture simple à dominante de maçonnerie et toitures à combles habitables ;
3. par une sélection illustrée de choix de matériaux et de coloris sélectionnés : enduits, toitures, menuiseries, clôtures, essences végétales.

Ce troisième volet nous semble essentiel dans la mesure où notre expérience prouve que les constructeurs sont en manque de renseignements et sont donc demandeurs de solutions correctement pré-établies. Ils disposent ainsi d'une diversité de choix s'inscrivant dans une colorithèque et matériauthèque étudiée par des professionnels qui garantissent l'harmonie.»

M.Camborde



*les maisons de Julia*

« Pour moi, qui suis un professionnel de la maison individuelle depuis 23 ans, ce document correspond tout à fait à une attente. J'ose écrire : ouf, enfin !!

Il va permettre avec une certaine intelligence, de fixer les choses, d'éviter des contentieux intellectuels, en donnant des règles, et des directives à tous ceux qui prendront le temps de le consulter et de le comprendre.

Facile à lire, clair par ses illustrations, sans oublier l'humour de ses symboles, le lecteur va découvrir au fil des pages, les erreurs à ne plus commettre tout en donnant des solutions, voire des compromis, l'ensemble dans le but de redonner à notre région un caractère bien à elle.

Je souhaite simplement que tous les acteurs qui vont être chargés de transmettre l'ensemble de ces informations et directives, le fassent avec un regard objectif et non contraignant. »

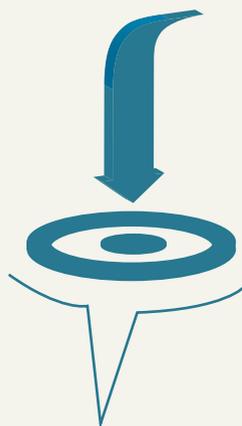
“ Les Maisons de Julia “  
Jean Michel MESSAKSOUDY

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name.



# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»

## »» L IMPLANTATION



- > Coeurs de bourgs anciens
- > Espaces de transition
- > Implantation

# Se situer sur la commune

## *Coeurs de bourgs anciens*

Ces secteurs recouvrent les coeurs de bourg où perdure l'habitat ancien. Ces zones, densément construites, présentent des intérêts architecturaux et patrimoniaux qui font l'identité et la qualité des bourgs de la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées.

La succession des constructions (maisons de ville, anciennes fermes, granges et annexes) structure les rues et les places du coeur de bourg.

Ces secteurs ne sont cependant pas uniformes et comprennent aujourd'hui certaines habitations récentes qui font fi des caractéristiques de l'habitat traditionnel. Implantées au coeur du village, leur typologie est en rupture totale avec la trame de l'ancien. Ces secteurs ont pour vocation d'être bâtis et doivent évoluer dans ce sens en préservant leur caractère. Il est important d'y assurer la conservation, la remise en état, la mise en valeur du patrimoine formé.

Pour la construction neuve, l'objectif est d'assurer la continuité urbaine avec les caractéristiques spécifiques à ce secteur (densité, implantation et volume du bâti, matériaux ...).



# Se situer sur la commune

## *Espaces de transition*

Ces secteurs couvrent les autres zones ouvertes à l'urbanisation identifiées dans les documents d'urbanisme. L'urbanisation récente en périphérie du coeur de bourg doit créer une transition entre la plaine agricole et le bourg dense. Ces secteurs sont souvent la 1<sup>ère</sup> image dans la perception du bourg.

Ces secteurs sont en cours de développement. Il existe en effet de grandes surfaces encore non bâties qui subissent une pression foncière sous forme, essentiellement, de lotissements privés et d'habitat pavillonnaire. L'implantation des maisons, leurs volumes, leurs formes, les matériaux employés sont en rupture totale avec l'habitat traditionnel. Le résultat est une succession hétérogène de maisons implantées au centre de leur parcelle. Les clôtures, publiques et privées, sont hétéroclites. Les voies desservant ces maisons sont souvent sans issue. Le résultat est une urbanisation au coup par coup, déconnectée du coeur de village. Ces secteurs de transition ont pour vocation d'être bâtis. Ils sont appelés à évoluer et à se densifier pour une ambiance à dominante végétale. L'enjeu consiste à retrouver et créer dans le développement à venir une cohérence paysagère, urbaine et architecturale. Il faudra rechercher une harmonie, créer des liens avec le tissu urbain, préserver si nécessaire des ouvertures visuelles.

Comme ces zones sont situées aux entrées des bourgs, il faut veiller à préserver la qualité des lieux et imaginer un traitement paysager affirmé (alignements d'arbres...).



La nuance entre les secteurs n'apparaît pas toujours dans les fiches. Des choix devront être faits, certaines recommandations pourront n'être valables que sur les secteurs anciens.

# Implantation

Une parcelle doit être considérée en fonction de sa surface, mais également des constructions et des clôtures environnantes.

Ce sont ces éléments qui définissent la parcelle et la divisent en surfaces utiles.

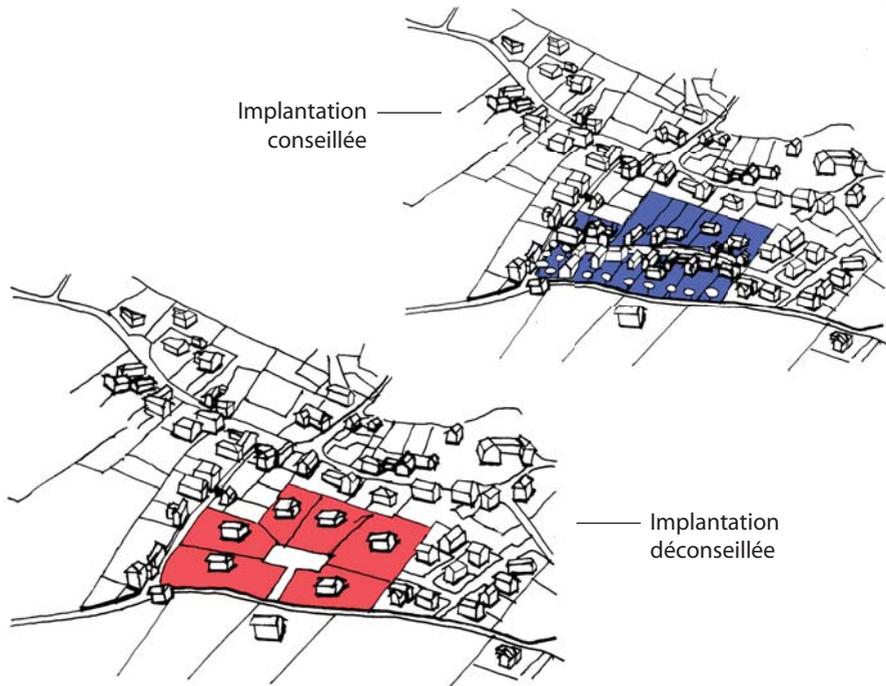
La façon dont les murs et les constructions vont être organisés contribue à la forme et au caractère des rues et du quartier.

## ***Préalable n°1 : ne pas systématiquement implanter sa maison au milieu de la parcelle***

En effet, l'implantation systématique des maisons au centre des parcelles produit un tissu urbain discontinu et banalisant. Le bâti ne structure plus la rue et l'espace public.

La parcelle est morcelée. Les vis-à-vis avec les maisons voisines sont inévitables et en réponse au manque d'intimité éprouvé, des clôtures (construites ou végétales) de plus en plus hautes sont dressées en limite de rue ou entre parcelles.

Accès, ensoleillement, vents et pluies, vues, voisinage doivent déterminer l'implantation qui dégagera un espace lié à l'espace public et un espace intime plus libre et plus vaste.

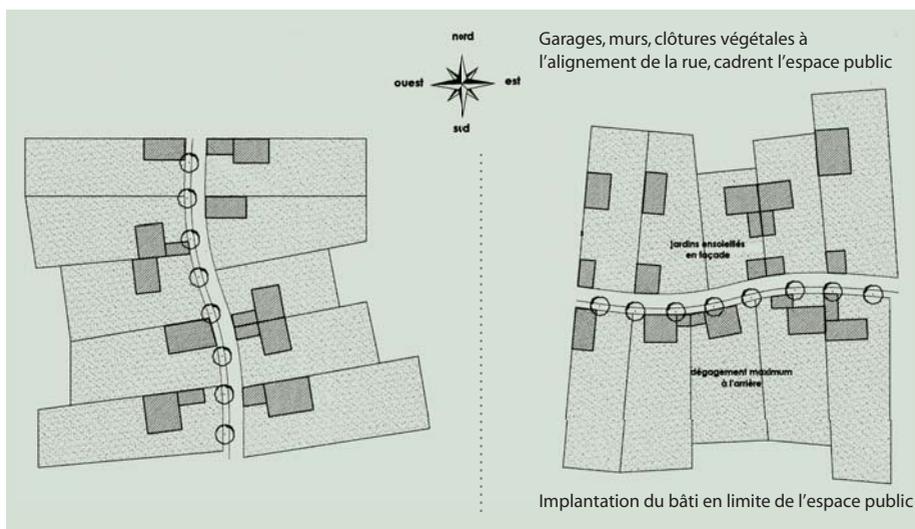


# Implantation

## Préalable n°2 : implanter les habitations en fonction de l'orientation de la parcelle

Que la rue soit orientée Est/Ouest ou Nord/Sud, l'objectif reste le même : dégager le maximum d'ensoleillement sur la parcelle.

Avant l'implantation, il faut également réfléchir aux ombres portées des constructions voisines.



### Croquis rue orientée Sud/Nord

Dans ce cas, l'implantation du pignon sur rue de la maison permet à la façade de bénéficier de la course Est-Ouest du soleil. Le jardin profite de l'ensoleillement la plus grande partie de la journée jusqu'au coucher du soleil.

### Croquis rue orientée Est/Ouest

Pour les maisons situées au sud de la rue, l'implantation du bâti en limite de rue libèrera un jardin bien exposé au sud.

Pour les maisons situées au nord de la rue, les constructions peuvent s'implanter en fond de parcelle pour bénéficier d'un jardin ensoleillé sur le devant. En alignement de la rue, la limite de la parcelle peut être traitée de différentes manières : mur, clôture végétale, garage ou annexe.

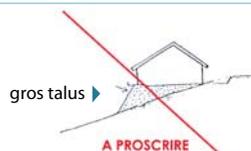
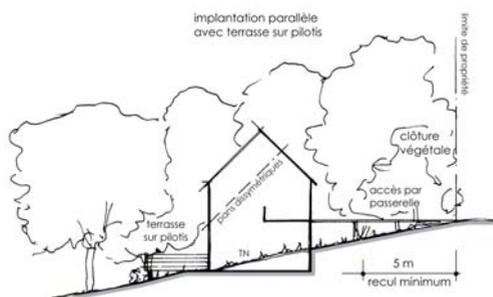


# Implantation

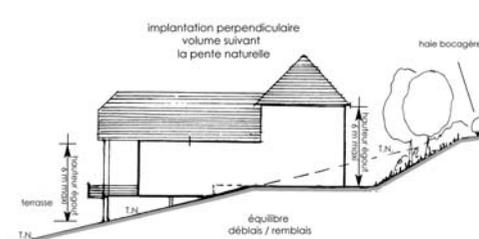
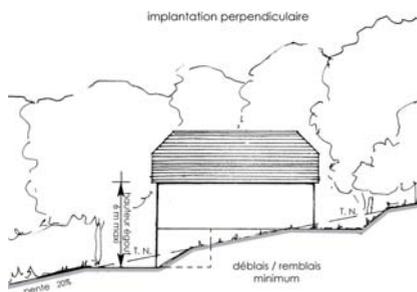
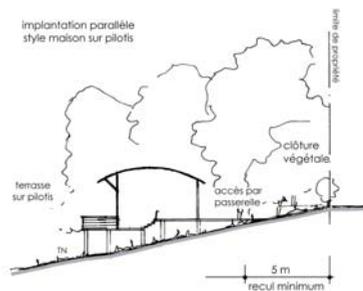
## Préalable n°4 : adapter le projet au relief existant

Respecter le terrain naturel, sans déblais, sans talus, ni remblais. Il faut adapter la maison au terrain et non l'inverse. Les parties d'habitations, garages ou autres volumes enterrés générant des effets de buttes sont à éviter.

### Exemples d'adaptations du bâti sur une pente

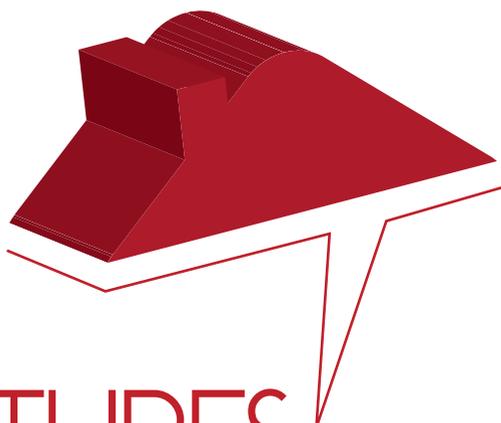


aujourd'hui : type de construction habituellement utilisé





# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» LES TOITURES...

- > **Volumes des toitures**
- > **Pentes des toitures**
- > **Ouvrages en toiture**
- > **Ouvertures en toiture**
- > **Intégration nouvelles énergies**
- > **Matériaux et couleur de couverture**

# » LES TOITURES

Les toitures constituent les éléments bâtis parmi les plus visibles dans un site un peu dégagé, dans les lotissements et surtout si le volume est de plein-pied. Leur forme et leur couleur, selon les matériaux utilisés, ont un impact important dans le paysage. Elles caractérisent un territoire et marquent son identité.

Sur le territoire de l'agglomération, trois grands types de toitures prédominent, liés aux facteurs climatiques, culturels et à la production locale des matériaux de couverture : la toiture en ardoises, celle en tuiles à petit moule dite « Picon », toutes les deux supplantées dans la construction récente par la tuile à grand moule noire ou rouge.

## Volumes des toitures

### *Principe :*

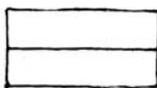
La tendance actuelle est aux plans complexes systématisant les décrochements de toitures, les pans coupés, les éléments en saillie. Pour une cohérence avec le tissu traditionnel et éviter des surcoûts, il est souhaitable de **privilégier les formes simples et améliorer l'impact de la toiture dans le paysage.**



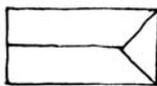


## « Ce qu'on recommande »

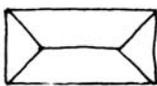
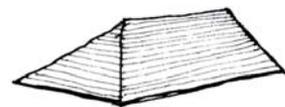
- Les toitures à deux ou 4 pans maximum



2 pans de toiture



3 pans de toiture



4 pans de toiture



## « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »



- Les toitures à une pente...

peuvent être admises en cas de construction d'architecture innovante, respectueuse de l'environnement, basée sur une argumentation et un travail d'intégration approfondi.



- et les toitures courbes



## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- Les toitures complexes à pans multiples.



- Les toitures au volume important écrasant les façades en jouant sur la hauteur à l'égout et / ou la portée de la toiture.

# Pentes des toitures

## **Principe : Conserver de fortes pentes de toitures conformes au bâti traditionnel.**

Mais d'autres pentes peuvent être acceptées si elles se justifient par une architecture innovante, démontrant des qualités urbaines et environnementales ou le respect de la proportion entre la façade et le volume de toiture.

### «Ce qu'on recommande»

- Les pentes de toitures entre 60 % et 100 %.



- Pour les extensions ou les annexes représentant moins d'1/3 de l'ensemble, des pentes minimales de 50 % pourront être admises. Les pentes pour un bâtiment d'habitation collective est au minimum de 40 %.

## ☹ « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- Les toitures terrasses et les toitures à faible pente sur une partie de la construction, voire sur la totalité de la construction, dans certains contextes : toitures végétalisées, terrain à forte déclivité, les bâtiments secondaires, respect de cônes de vision...



Attention aux toitures terrasses. La pérennité de ce type d'ouvrage est faible dans notre région en raison de l'alternance de périodes chaudes et de périodes à forte pluviométrie.

# Ouvrages des toitures

## **Principe : éviter la banalisation des ouvrages de toitures.**

La qualité des ouvrages de toitures, dans leurs détails, est important pour avoir une véritable cohérence avec la façade.



## « Ce qu'on recommande »

Des débords de toitures qui apportent une ombre sur la façade et allègent la toiture.



- Des souches cheminées « dessinées »... qui entrent dans la composition de la façade et personnalisent la toiture.



## ☹ « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- Les souches de cheminées stéréotypées de même modèle, dans le cas où elles sont justifiées par le respect des normes parasismiques.  
Les 1/4 de croupes quand ils sont proportionnés



## ☹ « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- Des bandes de rives, gouttières et descentes en PVC moins résistantes que le zinc ou l'aluminium et dont la couleur blanche ou claire vient souligner et mettre en valeur ces éléments qui ne le méritent pas.

- Les antennes et les paraboles sur les versants les plus visibles.



- Des fausses génoises en éléments préfabriqués.

# Ouvertures en toitures

**Principe : les ouvertures en toitures doivent faire partie de la composition de la façade.** Il existe plusieurs solutions pour éclairer les combles : les ouvertures en pignon, les lucarnes ou les châssis de toit... Dans tous les cas, **les ouvertures en toitures doivent faire aussi partie de la composition de la façade.** Elles doivent être alignées sur l'axe des fenêtres.

## « Ce qu'on recommande »



- Au lieu de multiplier le nombre de châssis de toit, les verrières et les bandeaux éclairant peuvent mieux s'intégrer dans le paysage.



- Privilégier les verrières de formes simples et ordonnancées qui s'intègrent mieux dans le paysage.

## « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

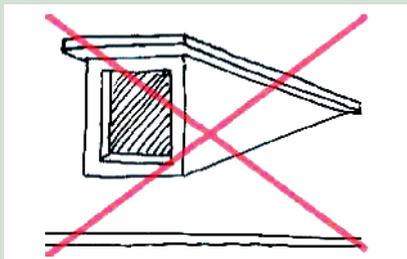
- Les châssis de toit s'ils sont intégrés à la toiture, si leur nombre n'est pas important et s'ils sont implantés sur des versants peu vus depuis l'espace public.





## «Ce qu'on ne souhaite plus voir»

- Les chiens assis ou lucarnes rampantes isolés.



Chien assis



Lucarne rampante



- Les ouvertures de toits non ordonnancées.



- Les châssis de toit en saillie sur la toiture.



- Les ouvertures de toits surdimensionnées par rapport à la composition de la façade... aux accessoires...



- La multiplication des châssis

# Intégration des nouvelles énergies

**Principe :** dans le cadre du développement durable, des solutions solaires pour la production d'eau chaude et/ou un complément pour le chauffage sont de plus en plus fréquentes. D'autres énergies renouvelables peuvent aussi être envisagées (pompe à chaleur par géothermie, par air / air, par air / eau...). Il faut, dans tous les cas, que ces solutions alternatives soient **intégrées dès la conception du bâtiment.**

## Des solutions multiples

Les solutions proposées pour récupérer les apports solaires sont de formes multiples :



Des panneaux de toiture en zinc à accumulateurs



Des panneaux solaires modulaires



Des tuiles photovoltaïques

Des toitures solaires intégrales



Des verrières photovoltaïques...



## «Ce qu'on recommande»

■ L'exposition sud étant la plus favorable à un bon rendement des panneaux solaires, l'implantation du bâti dans la parcelle doit être raisonnée pour éviter de placer les systèmes solaires dans les versants les plus vus depuis l'espace public, surtout s'ils sont modulaires.



■ Placés sur des bâtiments annexes notamment en pan intégral et non sur le volume principal, ils s'intégreront mieux. Mais, attention, quand les bâtiments ne sont pas accolés aux volumes principaux, le rendement sera médiocre.

■ Les panneaux solaires devront aussi participer de la composition de la façade et être intégrés dans la toiture.

■ L'utilisation en toiture des panneaux solaires n'est pas la seule possibilité. Dans le cas d'une architecture contemporaine, ils peuvent aussi s'envisager en allège.



en brise soleil...



en façade façon verrière...



au sol dans le jardin  
côté privé...

■ dans le cas de capteurs horizontaux enterrés, il faut faire attention à leur positionnement : planter cette zone qui peut être très conséquente, devient impossible a posteriori.



# Matériaux et couleurs de couverture

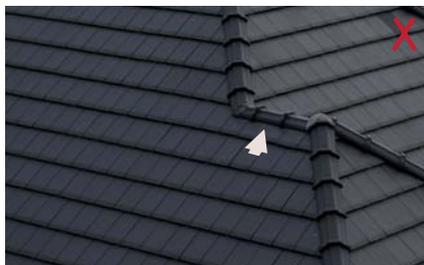
**Principe : valoriser les matériaux traditionnels** qui ne sont plus employés qu'à titre exceptionnel dans l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées. De plus, **les matériaux de toiture doivent être en harmonie** avec la couleur des façades, des menuiseries mais aussi avec les couleurs des toitures avoisinantes.

😊 «Ce qu'on recommande»



- L'ardoise et la tuile plate à petit module 17x27, dite aussi « picon ».

😞 «Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions»



- Eviter l'emploi de tuiles à grand moule 30 x 40 et supérieur. Elles alourdissent les toitures notamment avec des accessoires (tuiles de rives, arêtiers...) très massifs et ont une durée de vie plus courte que les tuiles « picon » et les ardoises.



- Les toitures métalliques (zinc, bacs aciers, cuivre...) qui en faible pente peuvent se justifier par une architecture contemporaine.



- Les toitures végétalisées à condition qu'elles soient justifiées par une architecture innovante. Elles sont intéressantes dans le cadre du développement durable pour la lutte contre l'imperméabilisation des sols et l'isolation thermique.



### « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- La tuile canal et les différentes tuiles à emboîtement fortement galbées. Elles donnent un style néo-provençal à la construction et s'intègrent mal dans nos paysages : elle est inadaptée.



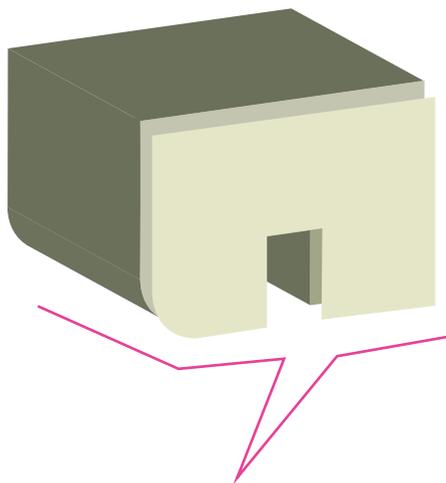
- Les couleurs panachées pour les éléments de toiture.



- Les toitures en bac acier sur des fortes pentes.
- Les tuiles plastiques (en résines polymères) et les tuiles vernissées qui, par leur brillance et leur clinquant ont du mal à s'intégrer dans nos paysages.



# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» LES FAÇADES

- > Ouvertures et fermetures
- > Enduits et parements
- > Climatisation - Pompe à chaleur en façade
- > Couleurs

# » LES FAÇADES...

## Ouvertures et fermetures

**Principe :** le rythme, le jeu de proportions, la composition des ouvertures sur la façade affirment le caractère d'une construction et son appartenance à une famille d'architecture. Les ouvertures ne doivent pas seulement résulter de l'organisation en plan de la construction mais être dessinées, proportionnées en fonction de la façade et de l'aspect que l'on donne à voir principalement depuis l'espace public. **Les ouvertures, par leur localisation, leurs proportions ou leur régularité, participent à l'animation des façades et à l'harmonie des constructions. Elles leur donnent un rythme, orientent la composition et caractérisent leur physionomie.**

### «Ce qu'on recommande»

- Harmoniser les ouvertures : type, hauteur.
- Composer la façade avec un soin particulier pour la façade principale qui est la première image que l'on donne à voir de la construction.
- Favoriser le bois pour ses qualités environnementales. Pour les bois exotiques, il est préférable de les choisir avec le label «forêts gérées durablement».



- Eviter l'emploi des portes d'entrée industrialisées. Elles banalisent votre construction au lieu de la personnaliser (trop souvent le même modèle se répète dans les lotissements). D'autre part, elles participent aussi de la composition de la façade, et même en sont le point essentiel, d'où l'importance de leur positionnement.

- Les volets battants, voire coulissants, permettent d'animer les façades et de leur donner du relief.





## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- Les façades principales quasi aveugles sur rue.



- Les façades non composées, avec des fenêtres différentes ne reflétant que le plan intérieur de la maison.



- Les volets roulants avec caissons non intégrés à la maçonnerie.

- L'emploi de matériaux comme le PVC surtout pour les menuiseries (fenêtres, portes...) et les fermetures. Outre la banalisation qu'il provoque et la couleur systématiquement blanche qui appauvrit les façades, la quantité d'énergie nécessaire à sa production et l'utilisation du chlore le rangent dans les matériaux à éviter dans le cadre du développement durable.



- L'emploi du PVC est moins marquant dans les huisseries que dans les volets et les portes d'entrée.

# Enduits et parements

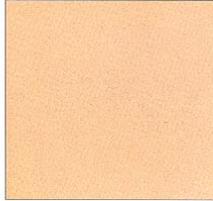
## Principe : promouvoir une authenticité des matériaux.

### «Ce qu'on recommande»

- Les enduits constituent une peau naturelle qui doit laisser respirer la maçonnerie. A ce titre, les enduits minéraux à la chaux sont préférables, en évitant les enduits à forte teneur en résine.
- Concernant l'aspect des enduits, la finition grattée et les enduits dits « tyroliens » sont à éviter. Par leurs aspérités importantes, ils accrochent les pollutions atmosphériques et les salissures et ont, de fait, une mauvaise tenue dans le temps. La finition lissée nécessite un support parfait.



Talloché



Lissé



Gratté

### «Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions»



- Une maison bois ou métal d'architecture innovante basée sur une argumentation et un travail d'intégration approfondi, démontrant des qualités urbaines et environnementales.

- Le bois peut être utilisé sous formes de bardages horizontaux ou verticaux, de clins brise-soleil. La diversité de mise en oeuvre et ses multiples utilisations en font un matériau contemporain même s'il était déjà utilisé dans l'architecture traditionnelle.





## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- L'imitation de matériaux (fausses briques, fausses pierres, faux pans de bois, faux marbre...).
- Les matières plastiques et stratifiées souvent de qualité médiocre,
- Les fausses corniches, moulures et bandeaux empruntés à l'architecture classique et qui s'intègrent mal dans nos régions.

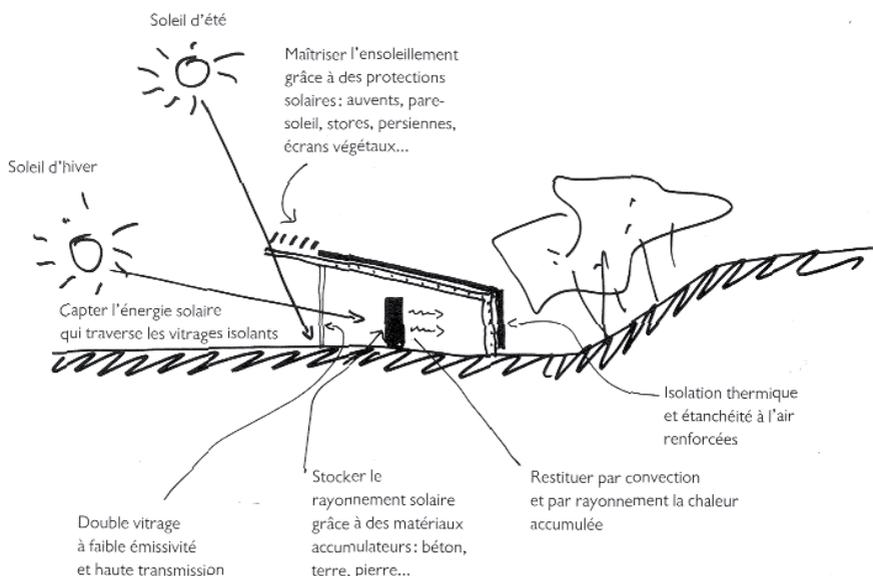
# Climatisation - Pompe à Chaleur

**Principe :** la climatisation doit être, autant que possible, évitée.

Dans le cas où l'accédant persiste dans la mise en oeuvre d'une climatisation artificielle et dans le cas d'une pompe à chaleur eau/air ou air/air, les éléments techniques ne doivent pas se voir depuis l'espace public ou ils doivent s'intégrer à la façade.

## «Ce qu'on recommande»

- Eviter l'emploi de la climatisation. Des solutions d'isolations renforcées, d'ombres portées sur les grandes façades vitrées, de ventilation naturelle, d'architecture bioclimatique (voir propos introductif – implantation raisonnée de la construction) peut permettre un non recours à cette technique coûteuse et non environnementale.
- Mettre les éléments techniques de climatisation ou de pompe à chaleur sur façade la moins visible.





« Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- Les systèmes de climatisation ou de pompe à chaleur habillés, voire intégrés dans la façade.



« Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- Les systèmes de climatisation ou de pompe à chaleur en appliques sur les façades principales et vus depuis l'espace public.

## **Quelques notions coloristes :**

Apprenons à distinguer les tons chauds où domine le jaune orangé et les tons froids où domine le bleu violet. Les tons chauds sont les plus fréquemment utilisés en Béarn : ils réchauffent les façades peu ou pas ensoleillées. Les couleurs sont utilisées « ton sur ton » ou « en contraste ». Les couleurs claires et lumineuses agrandissent l'espace ; les couleurs sombres le referment. Avant de se lancer dans le choix d'une couleur ou d'un matériau, il est important de connaître :

- L'orientation du bâti à la lumière : la même couleur apparaîtra plus claire sur une façade orientée sud.
- La surface et texture du revêtement à colorer : une surface lisse réfléchira la lumière et aura tendance à éclaircir la couleur tandis qu'une surface structurée aura tendance à la foncer.

**Principe :** le bâti traditionnel tire ses matériaux du sol et du sous-sol environnant la construction. Ces matériaux de provenance locale composent le bâti et lui donnent ses couleurs : pierres, galets, bois, briques, enduits des murs (tuf, argile, sable) et ardoises ou tuiles plates de couverture. La gamme chromatique des façades, menuiseries et des toitures est ainsi en parfaite cohérence avec l'environnement naturel du bâti, lui permettant de **se fondre harmonieusement dans le paysage.**

D'autre part, les couleurs des façades, des menuiseries et de la couverture doivent être **en harmonie entre elles.**

**La coloration des ouvrages sera adaptée à la nature des matériaux et au caractère général des constructions.** Tout en restant dans les couleurs du terroir, le choix de nuances à utiliser reste très varié. Une palette chromatique proposant des tonalités de couleurs et voire des associations de couleurs entre elles, a été élaborée pour guider les habitants et les faire participer à l'harmonie entre le bâti et les paysages.



## «Ce qu'on recommande»

- Tout élément de quincaillerie (paumelles, ferrures....) sera de même couleur que la partie sur laquelle il s'applique.
- Le nombre de couleurs employées par bâtiment, limité à trois, permet une meilleure cohérence et harmonie.
- Utiliser les peintures mates ou satinées.
- Peindre les ferronneries de la même couleur que le bois.
- Se référer à la palette chromatique proposée.



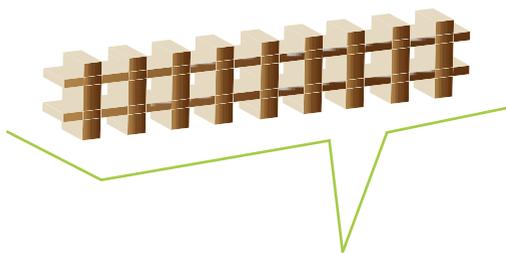
## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- L'association de couleurs chaudes et froides soutenues, dans le cas de dysharmonie.
- Les couleurs vives telles que jaune pur, bleu marine ou outremer, rose et orange.
- La couleur blanche pour les menuiseries.



# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» LES CLÔTURES

- > La hauteur des clôtures
- > Les matériaux de clôture
- > Les portails
- > Les couleurs de clôture
- > La végétation en clôture

# » LES CLÔTURES

**Généralités :** que ce soit dans un cadre urbain ou un contexte plus rural, la clôture rentre dans la composition de l'espace public. Elle est le lien entre le bâti et la rue ou le paysage alentour. Il est question ici du traitement des limites des parcelles avec l'espace public. Les clôtures entre parcelles sont moins visibles et d'ailleurs traitées de façon souvent plus discrète (grillage, végétation ...).

De façon générale, tout végétal (arbre ou arbuste) de plus de 2 m de haut à la plantation ou ultérieurement doit être planté à plus de 2 m de la limite séparative des propriétés voisines.

Les végétaux de taille inférieure à 2 m doivent être plantés au minimum à 0,50m de la limite séparative.

L'absence de clôture peut se justifier dans des contextes particuliers : environnement rural, choix sur l'ensemble d'un lotissement ...

Si ce n'est pas le cas, une matérialisation, même simple, est souhaitable



## Hauteur des clôtures

**Principe :** deux situations bien différentes peuvent être distinguées : dans un tissu urbain dense où le bâti est en accroche sur la rue, une clôture haute vient en continuité et lie les constructions dans une unité générale. Dans un quartier « périphérique » en extension urbaine, une clôture trop haute sera ressentie comme un enfermement et un blocage des vues vers le paysage alentour. **Adapter la hauteur des clôtures en fonction du contexte et rechercher une harmonie par rapport aux clôtures existantes.**



## «Ce qu'on recommande»



- les clôtures peuvent être hautes sur de courts linéaires quand elles viennent en accompagnement du bâti en milieu urbain



- sur des linéaires plus longs et dans un contexte moins urbain, la clôture est plus basse, moins opaque. Un aspect relativement ouvert sur l'environnement doit être recherché



## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- Les murs, haies ou tout autre type de clôture avec une hauteur supérieure à 1,70 m si elle n'est pas en prolongement de bâti dans un centre urbain



- Les longs linéaires opaques de mur ou de haie taillée avec une hauteur > 1,20 m et qui plus est non doublés de végétation souple.

# Les matériaux de clôture

## **Principe : promouvoir une authenticité des matériaux et rechercher la simplicité d'agencement**

### «Ce qu'on recommande»

- Le choix des matériaux peut être divers : maçonneries enduites en mur plein ou en soubassement, pierres apparentes, galets gris ou beiges, briques en constitution de mur ou en couronnement, la ferronnerie en grille ajourée ou panneau plein, accompagnement par de la végétation ...

Les murs ne devraient s'imposer que dans les secteurs très denses, dans un bâti quasi-continu. Dans les lotissements, des clôtures plus transparentes sont à privilégier. En milieu rural, les clôtures peuvent ne pas être marquées ou seront à dominante végétale.



- En zone urbaine et dans les lotissements denses, s'inspirer des matériaux utilisés en façade de la maison.
- En lotissements plus lâches et en zone rurale, s'inspirer de la végétation locale alentour.
- Observer la nature des clôtures voisines pour ne pas créer des chocs de style et participer à l'ambiance déjà existante.
- Ne pas mélanger plus de 3 matériaux pour garantir une meilleure harmonie.
- Intégrer les coffrets et boîtes à lettres dès la conception de la clôture.

### « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- Les panneaux pleins métalliques s'ils sont en harmonie avec le bâti (couleurs, hauteur)
- Les grillages souples ou en panneaux rigides s'ils sont «fondus» dans la végétation.



## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- les lisses, panneaux et canisses en PVC



- les formes complexes, les balustres, les détails inutiles
- les assemblages de matériaux différents
- les clôtures en béton avec lisses béton
- les imitations de matériaux (fausse pierre, faux bois, fausse brique ...)



- les grillages tendus ou en panneaux rigides (avec poteaux métalliques ou béton) non végétalisés



- les surélévations non harmonieuses en panneaux de bois
- les claustras bois non végétalisées



- les maçonneries en moellons béton non enduits



- les simili-haies en plastique à dérouler



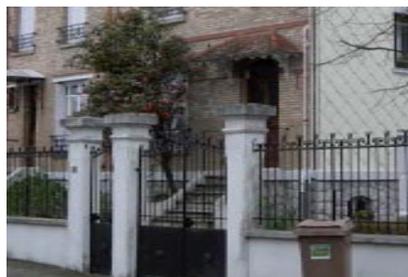
- les bâches plastique tendues

# Les portails

**Principe :** le portail doit s'insérer de façon harmonieuse dans l'ensemble de la clôture, avoir un style s'accordant avec celui de la clôture. **Opter pour l'authenticité des matériaux et la simplicité des formes.**

## «Ce qu'on recommande»

- Penser clôture et portail en même temps : si clôture en ferronnerie, opter pour un portail de même nature pour conserver l'harmonie. Si mur plein, on peut choisir un portail plein en bois par exemple pour jouer sur le contraste des matériaux.
- Préférer les portails et portillons de forme droite, de même hauteur que la clôture et de couleur assortie aux menuiseries de la maison.
- Préférer le fer plein aux profilés creux pour une meilleure durabilité.



- Encadrement très simple d'un portail coulissant en bois



## «Ce qu'on ne souhaite plus voir»



- les portails pleins ou à barreaux en PVC (blanc et couleurs)



- les proximités de portails très différents créant un effet de catalogue



- les piliers de portail grandiloquents, qui copient l'architecture classique mais qui sont démesurés par rapport à la nature du portail et de la maison
- les matériaux d'imitation pour les piliers (fausse pierre, fausse brique...)

# Les couleurs de clôture

**Principe : se référer aux principes de couleurs énoncés dans la fiche relative aux façades.**

 «Ce qu'on recommande»

- Le nombre limité de couleurs employées permet une meilleure cohérence et harmonie.
- Se référer à la palette chromatique proposée.
- Utiliser des peintures mates ou satinées

 « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- L'association de couleurs chaudes et froides.

 « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



- les couleurs vives des enduits tels que jaune pur, bleu marine ou outre mer, orange, rose, rouge.



- les vernis et lasures clairs des panneaux bois

# La végétation en clôture

**Principe :** En limite de parcelle, que la végétation soit plantée seule ou en complément d'une clôture bâtie, elle participe à l'ambiance de l'espace public, de la rue. **Tenir compte du contexte** (milieu urbain ou rural, surface et linéaire à planter, exposition, nature du sol ...) pour **établir un choix judicieux d'espèces végétales**. Dans tout projet, il faut tenir compte de la végétation déjà en place (chêne isolé, talus planté de chataigniers, frênes et noisetiers en cépées ...).



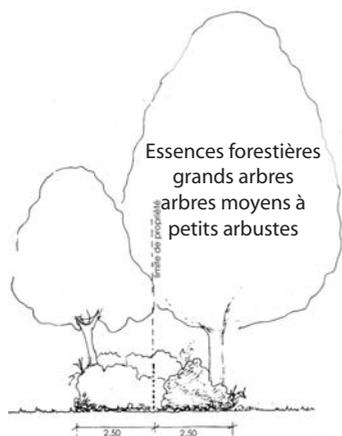
## «Ce qu'on recommande»

- En milieu rural, observer les haies bocagères existantes, les bois voisins pour repérer un choix d'essences forcément adaptées au sol, au climat et au contexte paysager local (sureau, cornouiller sanguin, troëne commun, prunellier, fusain d'Europe, viorme ...)
- En milieu urbain, tenir compte de l'espace disponible pour éviter de planter des arbres trop importants qu'il faudrait ensuite élaguer sévèrement et qui perdraient leur silhouette.
- Que la haie soit taillée ou en forme libre, préférer un mélange d'essences (au moins 3) pour créer une richesse écologique, une variété d'effets et éviter la propagation de maladies ; utiliser une palette d'essences ornementales traditionnelles : lilas, chèvrefeuille, rosier grimpant, laurier sauce, troëne, glycine, corète, spirée ...
- En cas de manque de place, une plante grimpante sur un grillage peut tout à fait remplacer une haie épaisse.
- Envisager la hauteur adulte des végétaux pour préserver des ouvertures visuelles de l'intérieur du terrain vers l'extérieur, pour favoriser la lumière de l'après-midi ou du matin ...





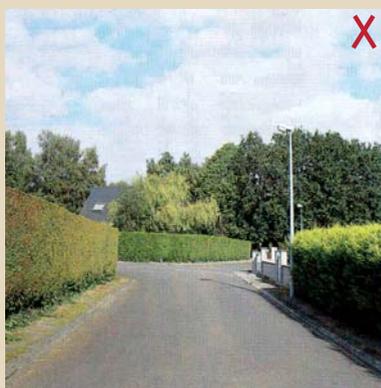
- En milieu rural : haie composée de houx et de charmille avec poteaux de bois dressés (sans grillage)
- Conservation de bosquets de chênes...



- Exemple schématique de bande boisée champêtre en limite extérieure de lotissement

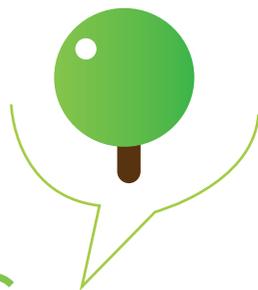
## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »

- Les longs linéaires monotones de thuyas, chamaecyparis et laurier palme qui nécessitent des tailles constantes pour limiter leur hauteur et qui sont très sensibles aux maladies
- Les massifs composés de végétaux trop différents
- Le choix d'essences «à la mode» qui banalisent le paysage (cf oliviers, palmiers, phoénix...) ou créent des paysages sans logique (cf Confrontation avec thuyas)  
La plantation massive de persistants (arbres et arbustes) pour occulter les vues depuis la rue ou le voisinage et qui cachent la lumière et le soleil en hiver sur les façades de la maison.





# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» L'intérieur des parcelles

- > La végétation des jardins
- > Les arbres
- > Les arbustes à caractère naturel
- > Les arbustes à caractère horticole
- > les formes et associations
- > Les couleurs
- > Les matériaux de surface

# La végétation des jardins

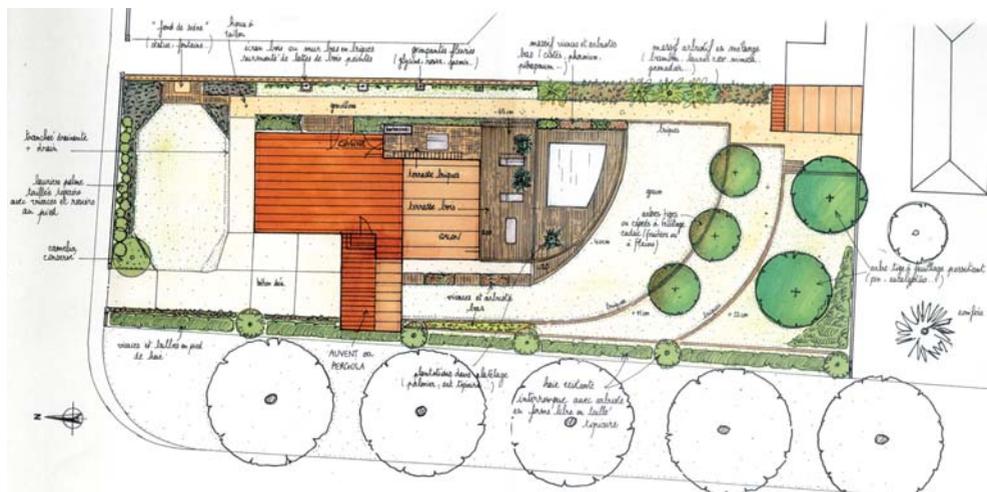
**Principe :** La végétation accompagne le bâti, participe à son insertion dans le paysage et participe à l'ambiance de la rue.

Or l'évolution actuelle suit 2 tendances :

- la minéralisation des surfaces des parcelles avec la réduction des surfaces engazonnées et plantées
  - la mode des végétaux méditerranéens (yuccas, phoenix, washingtonia, oliviers ...)
- Les plantations répétées de ce type de végétation sorti de son contexte créent des effets très artificiels. Ces plantations devraient être utilisées avec parcimonie et être réservées aux abords proches de la maison ou de la piscine éventuellement.

## «Ce qu'on recommande»

- Réfléchir au jardin en même temps que la maison pour mieux positionner le bâti sur sa parcelle afin d'optimiser la surface à végétaliser
- Elaborer un plan de principes du terrain qui tient compte des orientations, des déplacements, des usages, des vues à préserver ... Chaque terrain est singulier et il est plus intéressant de le penser dans sa globalité plutôt que de planter au coup par coup
- En milieu rural ou en lotissement, s'inspirer des essences indigènes présentes sur le territoire ; réserver les espèces exogènes pour les abords proches de la maison
- Planter un ou plusieurs arbres. Les verticalités, en accompagnement du volume de la maison, participent à l'intégration du bâti
- Planter un ou plusieurs arbres à feuillage caduc judicieusement placés pour ombrer la terrasse, la place de la voiture ou encore apporter de la fraîcheur sur une façade en été
- Eviter les arbustes ou arbres persistants (conifères surtout) près de la maison qui apporteraient trop d'ombre et de l'humidité en hiver





☹ « Ce qu'on ne souhaite plus voir »



■ la plantation quasi exclusive d'essences exotiques



■ l'absence totale ou la présence minimaliste de la végétation en accompagnement de la maison

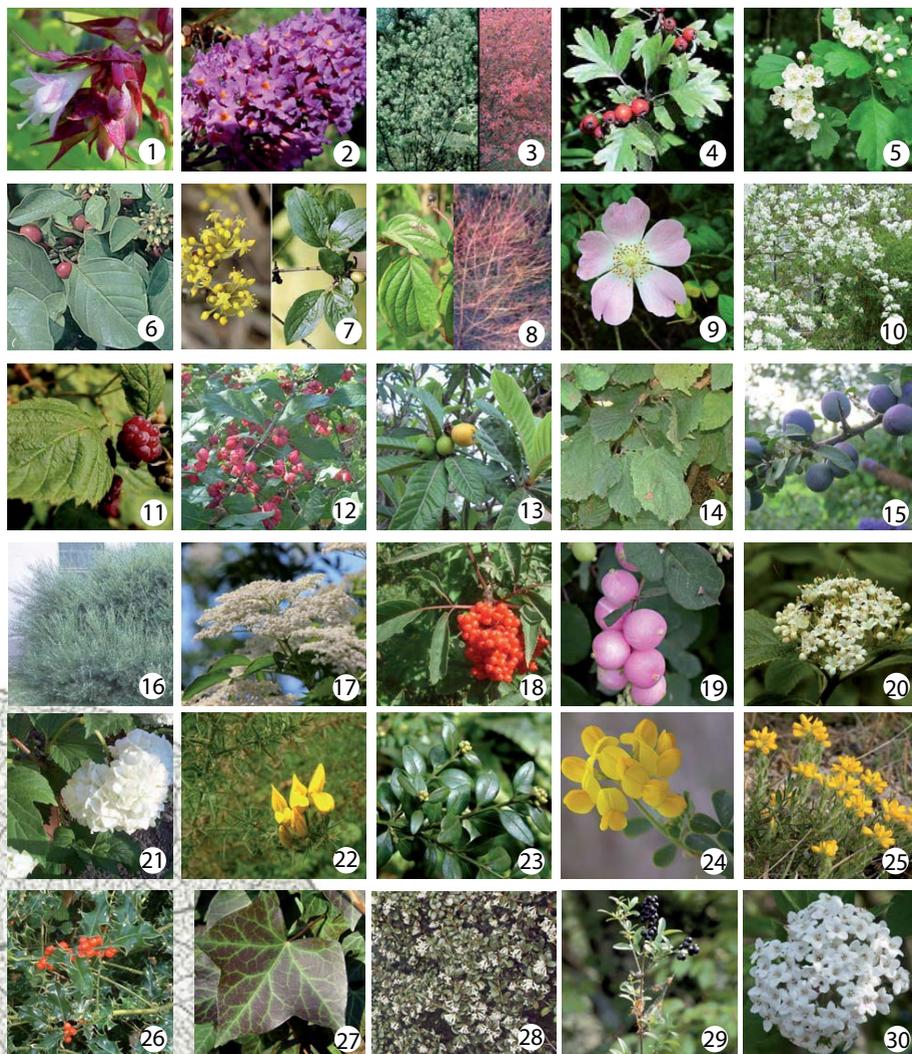
# La végétation des jardins : les arbres

Dans les pages suivantes sont inventoriés des végétaux utilisables dans la composition de clôtures végétales. Ces listes ne sont pas exhaustives (les variétés et cultivars ne sont pas décrits), mais elles regroupent tout de même les espèces essentielles.



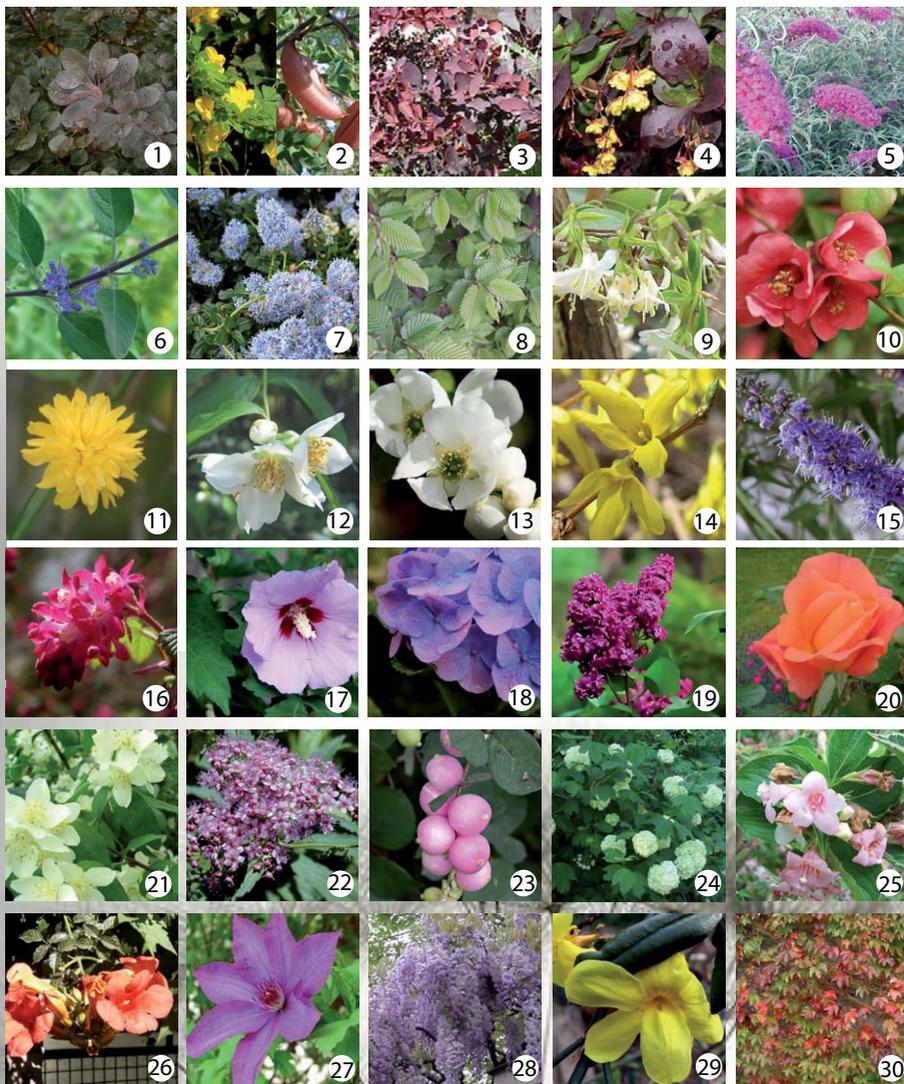
	NOM	TAILLE	FLORAISON	CULTURE
<b>Arbres à caractère naturel</b>				
1	Acacia commun Robinia pseudo acacia	10 à 12 m	printanière, en grappes, odorante, mellifère, blanche rosée	rustique, soleil, lumière tous types de sols, pionnière
2	Aulne Alnus glut inosa	forme arrondie 10 à 20 m	hivernale à printanière, avant la feuille, pourpre (femelle) et vert (mâle)	sol riche et frais légèrement acide
3	Bouleau Betula verrucosa	forme arrondie, fastigiée ou colonnaire de 7 à 10 m	insignifiante, écorce blanche décorative	tous types de sol, rustique soleil
4	Chêne Quercus robur, pet raea	forme arrondie à colonnaire large 10 à 40 m	printanière, insignifiante	rustique, tous types de sols
5	Erable Acer campest ris	forme arrondie - 5 à 12 m	printanière, jaune	préfère sol calcaire
6	Frêne Fraxinus excelsior	forme arrondie 10 à 20 m	printanière, avant la feuille pourpre (mâle) et vert (femelle)	rustique, sol humifère, frais
7	Hêtre Fagus sylvat ica	forme arrondie, 12 à 15 m croissance rapide	printanière, discrète jaune verdâtre	préfère sol humifère, frais et acide-aussi calcaire chaud
8	Marronnier Aesculus hippocastanum	forme arrondie 10 à 20 m	printanière, abondante, panicules blanches ou rouge	sol riche et drainé, redoute la sécheresse
9	Peuplier Populus alba, nigra	port érigé à colonnaire 12 à 20 m	printanière, chatons velus rouge à blanc	sol riche et frais rustique
10	Platane Platanus acerifolia	forme arrondie, 15 à 30 m	printanière, pendant, verdâtre	résistant à la pollution tous types de sols
11	Sorbier Sorbus aucuparia	forme arrondie, de 6 à 15 m	printanière, blanchâtre, ruits rouge vermillon	sol humifère, frais, légèrement acide, redoute la sécheresse
12	Tilleul Tilia cordata, platyphyllos	forme arrondie, de 10 à 12 m	estivale, odorante, jaunâtre mellifère	tous types de sol
<b>Arbres à caractère horticole et fruitiers</b>				
13	Acacia de Constantinople Albizia julibrissin	forme arrondie, de 7 à 8 m	estivale, rose rouge en ponpons	sol drainé, peu acide à très alcalin, soleil
14	Arbre de Judée Cercis siliquastrum	forme arrondie, de 7 à 8 m	printanière, rose v iolaçé le long des rameaux avant les feuilles	rustique, sols secs et calcaires exposition ensoleillée
15	Catalpa Catalpa Bignonioides	forme arrondie, de 8 à 10 m	estivale, panicules blanches sauf Bungei ne fleuri pas	rustique préfère sol argileux
16	Cerisier à fleurs Prunus serrulata	forme arrondie, de 8 à 10 m	printanière, en bouquets doubles rose vif avant les feuilles	rustique, tous types de sols situation ensoleillée
17	Copalme d'Amérique Liquidambar styraciflua	forme conique, 8 à 10 m croissance lente	printanière, insignifiante	rustique, redoute les excès de calcaire, soleil
18	Erable Acer davidii, negundo	forme en boule, 6 à 12 m	printanière, jaune	rustique, tous types de sols
19	Figuiers Ficus carica	port érigé puis étalé 3 à 4 m	printanière, jaune	soleil, préfère sol bien drainé riche et calcaire
20	Frêne à fleurs Fraxinus ornus	forme arrondie, de 6 à 15 m	printanière, blanche, légère à l'extrémité des branches	supporte bien la sécheresse tous types de sols
21	Magnolia persistant Magnolia grandiflora	forme arrondie, de 8 à 10 m	estivale, grandes fleurs blanc crème	redoute hiv ers rigoureux sols profonds
22	Magnolia de Soulange Magnolia soulangeana	forme arrondie, 3 m	printanière, rose et blanche en forme de tulipes	sol frais, riche et humifère redoute calcaire, soleil
23	Micocoulier Celt is aust ralis	forme arrondie, de 10 à 12 m		soleil et chaleur, préfère sol peu acide à alcalin
24	Mimosa d'hiver Mimosa dealbata	forme arrondie, 4 à 5 m	hivernale à printanière, abondante, jaune vif, odorante	sol peu calcaire, situation ensoleillée
25	Mûrier à feuilles de platane Morus kagayamae	forme arrondie, étalée de 5 à 6 m	printanière, chatons	soleil, aime le calcaire
26	Noyer commun Juglans regia	forme arrondie 15 à 30 m	printanière, jaune verdâtre (femelle) brun (mâle)	riche, profond, sol peu acide à très calcaire
27	Paulownia Paulownia imperialis	forme arrondie, de 8 à 10 m	printanière, en panicules bleu violaçé avant les feuilles	peu exigeant sur le sol situation ensoleillée
28	Tulipier de Virginie Liriodendron tulipifera	port colonnaire 20 à 35 m croissance lente	estivale, forme de tulipe orangé verdâtre	préfère sol riche, frais à humide, bien drainé

# Les arbustes à caractère naturel



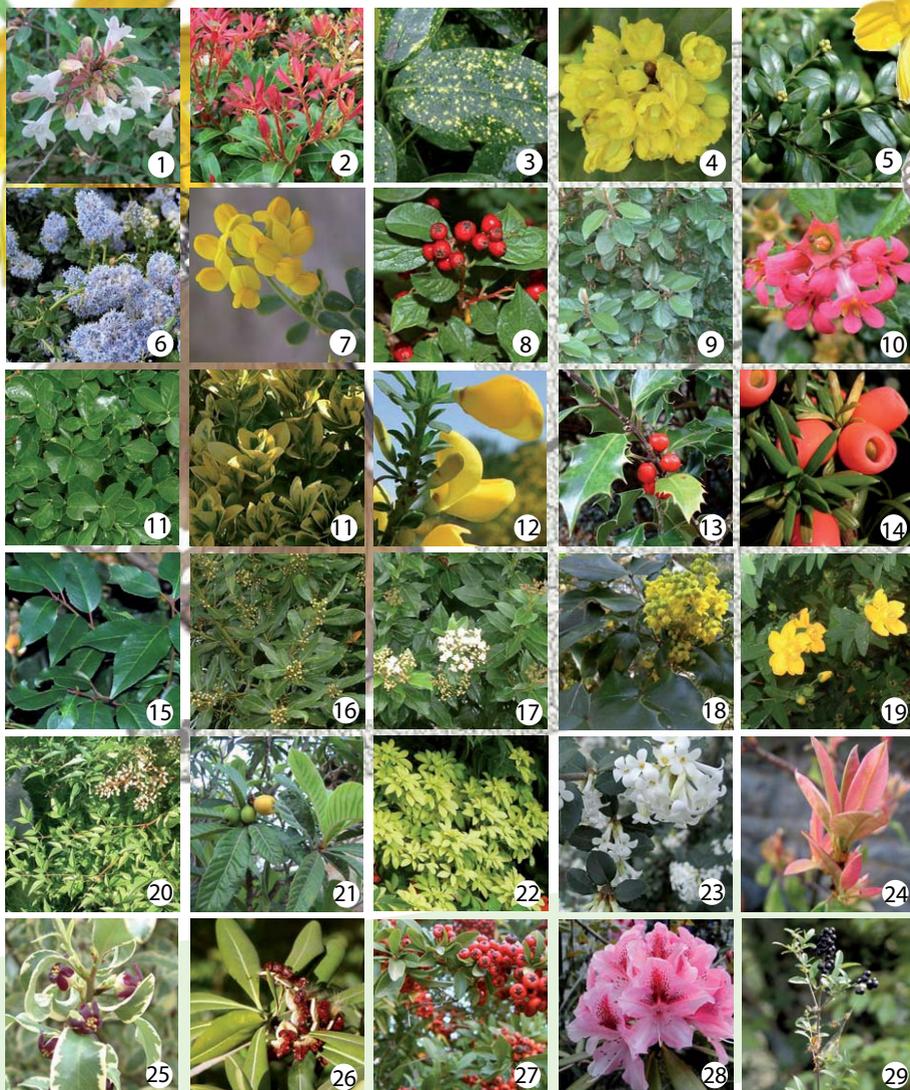
NOM	TAILLE	FLORAISON	CULTURE
<b>Arbustes à feuilles caduques</b>			
1 Arbre aux faisans <i>Leycesteria formosa</i>	forme arquée 1,50 à 1,80 m	été, grappes blanches sur bractées pourpres	rustique, ombre ou mi-ombre
2 Arbre aux papillons <i>Buddleia Davidii</i>	port év asé 2 à 4 m	estivale, variétés de couleurs selon les espèces	sol pauvre, caillouteux, calcaire soleil
3 Amélanchier <i>Amelanchier canadensis</i>	2 à 4 m	printemps, fleurs blanches forme étoilée	tous sols pas trop secs
4 Aubépine <i>Crataegus oxyacanta</i>	6 à 9 m port arrondi et compact	printemps, fleurs blanches	toutes situation tous sols même calcaires
5 Aubépine <i>Crataegus Laevigata</i>	5 à 8 m	printemps, fleurs blanches	sol riche, calcaire
6 Bourdaine <i>Rhamnus Frangula</i>	5 à 6 m	printemps, fleurs verdâtres	milieu humide, sol acide
7 Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	5 à 8 m	fin de l'hiver, fleurs en bouquets jaunes	terres argileuses et calcaires
8 Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	2 à 4 m	printemps, fleurs blanches	terres calcaires et sèches
9 Eglantier <i>Rosa canina</i>	port buissonnant 1 à 3 m	été, blanc rosé	toutes situations tous sols rustique
10 Exochorde <i>Exochorda</i>	2 à 3 m	printemps, fleurs en bouquet blancs pur	sol humifère et peu calcaire situation ombragée
11 Framboisier <i>Rubus idaeus</i>	0,50 à 2 m	été, blanc	rustique, résistant au froid
12 Fusain d'Europe <i>Euonymus europaeus</i>	3 à 7 m	printemps, fleurs insignifiantes jaunes v erdâtres	terre calcaire et argileuse
13 Néflier commun <i>Mespilus germanica</i>	3 à 6 m	printemps début été, fleurs blanc crème	sol acide situation abritée du vent
14 Noisetier <i>Corylus avellana</i>	2 à 5 m	hiver, chatons mâles jaunes	indifférent
15 Prunellier <i>Prunus spinosa</i>	port évasé 2 à 4 m	printemps, petites fleurs blanc pur	sol argilo calcaire, adapté à la sécheresse
16 Saule pourpre <i>Salix purpurea</i>	port dressé, retombant 3 à 4 m	printemps, blanc v ert, chaton mâle pourpre	sol frais, drainé situation enseoleillée
17 Sureau noir <i>Sambucus nigra</i>	port étalé 2 à 8 m	été, en ombelle blanc crèmeux	indifférent
18 Sureau rouge <i>Sambucus racemosa</i>	port arrondi 2 à 4 m	printemps, fleurs blanches mellifères	sol neutre ou acide, tolère la sécheresse
19 Symphorine <i>Symphoricarpos albus</i>	port érigé jusqu'à 2 m	estiv ale, petites fleurs roses suivies de baies blanc nacré	sol ordinaire, peu exigeante ombre ou mi-ombre
20 Viorne lantane <i>Viburnum lantana</i>	port dressé, év asé 3 à 4 m	printemps, fleurs blanc crèmeux	sol calcaire même sec en été
21 Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	port étalé, 2 à 5 m	printemps, fleurs en boules blanches, mellifères	sol frais mi-ombragé
<b>Arbustes à feuilles persistantes</b>			
22 Ajonc d'Europe <i>Ulex europaeus</i>	1 à 2.50 m	printemps, fleurs jaunes d'or	terre sablonneuse, situation enseoleillée
23 Buis <i>Buxus sempervirens</i>	croissance très lente 3 à 5 m	printemps, minuscules fleurs mellifères blanc crème	tous sols et toutes expositions
24 Coronille glauque <i>Coronilla glauca</i>	0,50 à 0,80 m	fin d'hiver début printemps parfumée, mellifère jaune vif	sol pauvre, calcaire, sec
25 Genêt d'Espagne <i>Spartium junceum</i>	port dressé 2 à 3 m	été, mellifère fleurs jaunes	sol léger, sec, calcaire enseoleillé
26 Houx <i>Ilex aquifolium</i>	port élançé, conique 5 à 20 m	printemps, mellifère, blanc rosé, baies rouges l'hiver	ombre, n'aime pas sol calcaire et sec
27 Lierre <i>Hedera helix</i>	port grimpant, de 2 à 10 m2	automne, vert jaune	s'adapte à tout, sol humide
28 Osmanthe <i>Osmanthus hétérophyllus</i>	port arrondi 1,8 à 3 m croissance lente	fin d'été début automne, fleurs tubulaires blanches	sol frais, non calcaire ombre ou mi-ombre
29 Troène commun <i>Ligustrum vulgare</i>	3 m	été, petites fleurs blanches	sol ordinaire
30 Viorne <i>Viburnum x burkwoodii</i>	1,50 à 2 m	début printemps en boule rose ou blanc pur	sol frais et profond indifférent au calcaire

# Les arbustes à caractère horticole



	NOM	TAILLE	FLORAISON	CULTURE
<b>Arbustes à feuilles caduques</b>				
1	Arbre à perruque (Cotinus coggygria)	4 à 5 m	estiv ale, gris vert puis pourpre	tous types de sols, drainé, frais soleil
2	Bagenaudier (Colutea arborescens)	port dressé 0,5 à 1 m	fin printemps début été jaune	sol drainé même pauvre soleil
3	Berberis (Berberis ottawensis)	port globuleux 2 à 2,50 m	printanière, grappes de fleurs jaunes pâles	sol calcaire, sableux
4	Buddleia de David (Buddleia Davidii)	1,50 à 2,50 m	été, épis divers selon variétés : bleu, violet, rose ...	préfère sol pauvre, caillouteux et calcaire
5	Caryopteris de Clandon (Caryopteris clandonensis)	touffe ronde 0,6 à 1,20 m	estivale à automnale petite fleurs bleu foncé	sol ordinaire plutôt calcaire soleil
6	Céanothe (Céanothus)	port buissonnant selon les variétés 1,50 m	estivale ou printanière en grappe bleue	soleil, terre ordinaire même calcaire
7	Charme commun (Carpinus betulus)	1,50 à 3 m	printanière, chatons jaunes et verts	tous types de sols, sauf sablonneux, toutes situations
8	Chèvrefeuille d'hiver (Lonicera fragrantissima)	port étalé, retombant 2 à 3 m	hivernale à printanière blanc lavé de rose	tous types de sols
9	Cognassier du japon (Chamaenomeles japonica)	port compact 1 à 2 m	hivernale à printanière rouge ou orange	sol profond et frais peu calcaire
10	Corète du japon (Kerria japonica)	port érigé tiges arquées 1,5 à 2 m	printanière, jaune vif	tous types de sols
11	Deutzia (Deutzia gracilis)	de 1,20 à 3 m selon variété	printanière, blanc à rosé	sol profond, riche et drainé
12	Exochorda (Exochorda)	port érigé, rameaux grêles 1,50 à 2 m	printanière blanc pur	sol humifère et peu calcaire situation ombragée
13	Forsythia (Forsythia)	port érigé 1,50 à 2 m	fin hiver début printemps jaune brillant avant les feuilles	tous types de sols, de situations
14	Gatillier (Vitex agnus castus)	port évasé, souple 2 à 5 m	estivale, en panicule bleue	sol drainé, exposition ensoleillée
15	Groseiller à fleurs (Ribes sanguineum)	port arrondi 1,50 à 3 m	printanière, en grappes roses ou blanches	tous types de sols, de situations
16	Hibiscus (Hibiscus syriacus)	croissance lente 1 à 3 m	printanière à automnale, bleu violet	sol drainé, fertile, situation ensoleillée
17	Hortensia (Hydrangea)	1 à 1,50 m	estivale ou printanière, blanc bleu ou rose	sol drainé, riche en matière organique, plutôt acide
18	Lilas (Syringa vulgaris)	2 à 5 m	printanière, violet ou blanc très parfumée	sol riche, drainé
19	Rosier (Rosa)	port buissonnant 0,50 à 2 m	parfumée, printemps-été automne, rose, blanc, jaune...	sol neutre légèrement acide profond, soleil, mi-ombre
20	Seringat (Philadelphus virginialis)	port arrondi 1 à 3 m	parfumée, fin printemps, simple ou double blanche	tous types de sols, même calcaire, toutes situations
21	Spirée (Spiraea)	port arrondi, compact à érigé de 1 à 5 m	estivale ou printanière, rose ou blanche	tous types de sols, préfère le soleil
22	Symphorine (Symphoricarpos)	port érigé allant jusqu'à 2 m	estivale, petites fleurs roses suivies de baies blanc nacré	sol ordinaire, peu exigeante sans exigence mais
23	Viorne boule de neige (Viburnum opulus)	port dressé et étalé de 2 à 5 m	fin printemps, parfumée, mellifère, blanche	préfère les sol humides
24	Weigelia (Weigelia)	port érigé à étalé, de 1 à 2,50 m	été, rose, rouge	sol riche drainé, soleil à mi-ombre
<b>Végétaux grimpants</b>				
25	Bignone (Bignonia)	port grimpant 10 m	été-automne en trompette	vigoureuse, sans exigence préfère situation ensoleillée
26	Clématite (Clématite)	port grimpant 10 m	été-automne, mauve, rose, blanc, bleu, pourpre	sol humifère, drainé
27	Glycine (Wistaria)	port grimpant jusqu'à 20 m	été, en grappes parfumées, mauve, rose, blanche	très rustique redoute les sols calcaires et l'ombre
28	Jasmin d'hiver (jasminum nudiflorum)	port grimpant jusqu'à 5 m	hiver à printemps, inodores jaune	sol riche drainé, même calcaire
29	Vigne vierge Parthenocissus	port grimpant jusqu'à 15 m	fin printemps-début été, jaune vert	très rustique, tous types de sols

# Les arbustes à caractère horticole



	NOM	TAILLE	FLORAISON	CULTURE
	<b>Arbustes à feuilles caduques</b>			
1	Abélia <i>Abelia floribunda</i>	port érigé 3 m	été, fleurs rose vif tubulaires	sol drainant, riche, plein soleil, abrité du vent
2	Andromède Pieris	forme arrondie 1,20 à 1,50 m	printanière, abondante en grappe de clochettes blanches	terre acide, situation ombragée
3	Aucuba du japon <i>Aucuba japonica</i>	forme arrondie 1,50 à 2 m	printanière, grappe de petites fleurs rouges; fruits rouges l'hiver	sol frais, situation ombragée rustique, tous types de sols
4	<i>Berberis julianae</i>	port étroit, érigé, 2,5 à 3 m, croissance lente	printanière, jaune d'or griffé de rouge	même argileux
5	Buis <i>Buxus sempervirens</i>	port érigé, de 3 à 5 m croissance lente	printanière, mellifère, blanc crème, parfumée	rustique, tous types de sols toutes situations
6	<i>Ceanothus impressus</i> ...	de 1,8 à 3 m	estivale ou printanière, petites fleurs en panicle bleu-violet	sol frais, redoute le calcaire situation ensoleillée
7	Coronille <i>Coronilla</i>	port érigé, évasé 0,50 à 1,50 m	fin hiver début printemps, mellifère, parfumée, jaune vif	sol pauvre, calcaire et sec
8	Cotonéaster <i>Cotoneaster lacteus</i>	forme arrondie 2 m	estivale, blanchâtre, fruit rouge vif en octobre	rustique, tous types de sols toutes situations
9	Élaeagnus <i>Elaeagnus ebbingei</i>	port compact de 2 à 4 m	automnale, petite fleur parfumée crème	sol ordinaire, drainé
10	<i>Escallonia</i>	port buissonnant, arqué	estivale à automnale, rouge	tous types de sols exposition abritée
11	Fusain <i>Euonymus japonicus</i>	forme arrondie 1 à 3 m	printanière, petites fleurs insignifiantes verdâtres	tous types de sols pas trop secs ni trop calcaires
12	Genêt <i>Cytisus</i>	forme arrondie 1,50 m	fin printemps début été, jaune d'or	sol neutre ou acide soleil
13	Houx <i>Ilex aquifolium</i>	port élançé, conique 5 à 20 m	printemps, mellifère, blanc rosé	ombre, n'aime pas sol calcaire et sec
14	If <i>Taxus baccata</i>	port dressé croissance lente 2 à 3 m	printanière, petite fleur blanc verdâtre, fruit rouge vif	rustique, tous types de sols supporte bien l'ombre
15	Laurier du Portugal <i>Prunus lusitanica</i>	3 à 6 m	printanière à estivale, blanc et jaune d'or	sol frais, drainé, situation ensoleillée
16	Laurier sauge <i>Laurus nobilis</i>	forme érigée, 2m	inflorescence jaunâtre printanière	rustique, tous types de sols préfère situation ensoleillée
17	Laurier tin <i>Viburnum tinus</i>	forme arrondie 2 m	hivernale à printanière, blanc rosé	rustique, tous types de sols craint les fortes gelées
18	Mahonia aquifolium <i>Mahonia aquifolium</i>	forme érigée, buissonnant 1,20 à 2 m	printanière, panicules jaunes fruits bleuâtres	rustique, tous types de sols ombre
19	Millepertuis <i>Hypericum x Hidcote</i>	forme arrondie jusqu'à 1,50 m	estivale à automnale, jaune d'or	rustique, tous types de sols toutes situations
20	Nandina <i>Nandina domestica</i>	forme arrondie jusqu'à 1,50 m	estivale, blanche en panicules	terre riche en humus, fraîche abrité des vents froids
21	Néflier du Japon <i>Eriobotrya japonica</i>	port étalé, croissance rapide 5 m	automnale, blanc crème, mellifère	rustique, tous types de sols à l'abri du vent
22	Oranger du Mexique <i>Choysia ternata</i>	forme arrondie, buissonnant 2 m	fin printemps début été, blanc odorants, mellifères en bouquet	craint les fortes gelées tous types de sols
23	Osmanthe <i>Osmanthus</i>	forme érigée, de 1,50 à 2 m	estivale à automnale, blanche parfumée	sol perméable toutes situations
24	Photinia <i>Photinia fraseri 'Red Robin'</i>	port érigé et compact 2 à 4 m	printanière, fleurs en ombelles blanc crème	sol frais, situation ensoleillée
25	<i>Pittosporum tenuifolia</i>	forme arrondie 1,50 à 2 m	printanière, petites fleurs violet sombre à noir pourpré	rustique, tous types de sols toutes situations
26	<i>Pittosporum tobira</i>	port arrondi 3 à 5 m	printanière, fleurs en ombelles blanc crème, mellifères	sol frais, situation ensoleillée
27	<i>Pyracantha</i>	forme érigée, rameaux retombants 2 à 3 m	estivale, blanche, fin printemps baies rouges	rustique, redoute l'excès de calcaire, situation ensoleillée
28	Rhododendrons	Jusqu'à 4 m arrondi et étalé	printanière à estivale, rouge, bleu, rose, violet etc...	terre acide, situation ombragée
29	Troëne	forme érigée 2,50 m	estivale, parfumée, panicules	rustique, tous types de sols
	Diverses variétés		blanches	craint les fortes gelées

# Les formes et associations

## **Les principes à respecter :**

La forme de la haie taillée n'exclut pas l'association de végétaux à fleurs. La plupart des arbustes peuvent être taillés de façon rigoureuse ; il faut cependant savoir que la floraison sera alors réduite, mais il restera la diversité des feuillages. Il faut cependant veiller à ne pas mélanger plus de 3 à 4 espèces pour éviter des associations de végétaux trop contrastés, que ce soit au niveau des couleurs de floraisons, des formes de feuillages ou des hauteurs .... Une accumulation de végétaux d'aspects trop différents donne un effet de catalogue. C'est le végétal en lui-même qui est alors mis en avant et pas une recherche de vision d'ensemble. Pour cette raison, il faut également tenir compte des clôtures végétales voisines.

## **Association végétale :**

L'association végétale doit également tenir compte des besoins spécifiques à chaque plante. Par exemple, ne pas mêler des essences de soleil (escallonia, abelia, genêt ...) avec des espèces préférant l'ombre (viorne persistante, mahonia ...). Dans une même logique, ne pas associer des arbustes acceptant les sols calcaires (coronille, caryopteris ...) avec des arbustes de sols acides (rhododendron, andromède, céanothe ...). A l'état spontané, les espèces végétales se groupent en associations végétales cohérentes. Généralement, des associations discordantes provoquent un résultat très artificiel et non durable.

## **Les haies monovariétales sous conditions :**

La rigidité d'une haie monovariétale peut servir de faire-valoir à des silhouettes d'arbres souples en arrière plan. Ces deux formes contrastées se mettent en valeur l'une l'autre. Des tailles particulières peuvent caractériser un endroit, mais cela doit se faire de préférence sur un court linéaire.

- Des haies rectilignes mises en valeur par des formes souples et vice-versa.



■ Des associations végétales réussies



# Les couleurs

La couleur verte comporte infiniment de nuances : vert anis, vert amande, vert anglais, vert bouteille, vert d'eau, vert émeraude, vert épinard, vert gazon, vert glauque, vert jade, vert kaki, vert lichen, vert mélèze, vert menthe, vert mousse, vert olive, vert perroquet, vert pistache, vert pomme, vert prairie, vert sapin, vert sauge, vert tilleul, vert gris, vert frais, vert bleu ...

A ces diverses nuances s'ajoutent les différentes formes de feuilles : découpées, pleines, épaisses, légères, ...

Les associations de feuillages peuvent donc déjà être d'une grande richesse.

## ***Il existe:***

- les tons chauds qui se rapprochent de l'orange. Ils nous donnent une sensation de chaleur à cause du rapprochement de cette couleur.
- les tons froids qui se rapprochent du bleu et nous donnent une sensation de fraîcheur.

## ***Il peut y avoir 2 types d'harmonies de couleurs :***

### ***Harmonie d'analogie :***

L'agencement de couleurs analogues s'effectue à partir de divers tons ou nuances d'une même couleur, ou d'un ensemble de teintes voisines sur le cercle chromatique.

De telles associations favorisent toujours l'unité et l'harmonie dans une composition, en plus d'être reposantes à contempler.

Par rapport à une construction :

- des végétaux de couleurs dominantes "chaudes" pourront accompagner un bâti également coloré dans les tons "chauds" (façade beige ou ocre, tuiles rouges, menuiseries brunes ...)
- des végétaux de couleurs dominantes "froides" pourront accompagner un bâti également coloré dans les tons "froids" (façade gris-blanc, ardoises, menuiseries bleu-gris ...).

### ***Harmonie de couleurs contrastées :***

Ce type d'association réunit toujours des teintes chaudes et froides, permettant ainsi des compositions dynamiques et variées.

Pour un meilleur résultat, les couleurs contrastées ne doivent pas être présentes en même quantité.

Par exemple, sur une façade ocre, jaune paille ou ivoire, une glycine violette fera un très bel effet. Sur une pergola bleue, une bignone orange apportera un contraste qui mettra en valeur les 2 éléments.

A noter qu'avec des façades ou menuiseries aux couleurs très tranchées, il est très difficile de trouver des harmonies. La palette de couleurs du bâti est donnée au niveau des préconisations (palette de couleurs) ; elle a été utilisée pour illustrer ces exemples.

■ Associations de feuillage



■ Le contraste maximum est la juxtaposition d'une couleur primaire avec sa couleur complémentaire :



Jaune et violet

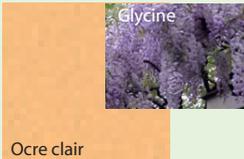


Rouge et vert



Bleu et orange

■ Harmonie de contrastes



Ocre clair



Jaune paille

Ivoire

■ Harmonie d'analogie, association de couleurs froides



Gris souris

Gris clair

■ Harmonie d'analogie



■ Harmonie de contraste



■ Harmonie des rosiers grimpants roses avec l'encadrement du portail en briques



■ Disharmonie entre les couleurs des végétaux au premier plan et celles des façades



# Les matériaux de surface

**Principe :** donner à ces surfaces intérieures un caractère intime, d'usage piéton dominant. Promouvoir une authenticité des matériaux.

## 😊 «Ce qu'on recommande»

- L'utilisation de revêtements liés au domaine privé : dallage/pavage en pierre naturelle ou reconstituée, briques rouges ou brunes, galets beiges ou gris posés sur chant ou à plat (calade), platelage en bois d'acacia ou pin, gravillons concassés ou roulés, sable compacté beige ou gris ...
- Favoriser les revêtements perméables quand cela est possible



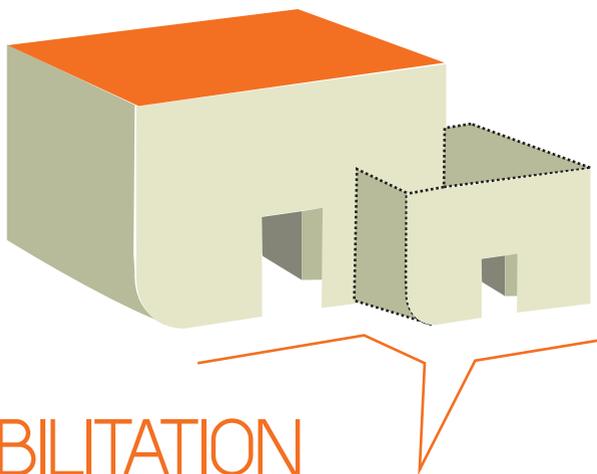
## ☹️ « Ce qu'on ne souhaite plus voir »

- Des revêtements factices d'imitation de bois, pierre, des carrelages d'extérieurs très proches d'apparence de ceux d'intérieur ...
- Des revêtements routiers jusqu'au pied de la maison : enrobé noir avec bordure béton ...





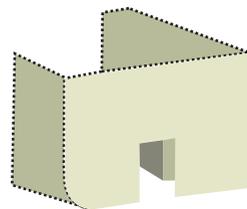
# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ANCIEN

- > **Recommandations concernant les toitures**
- > **Recommandations concernant les façades**
- > **Les extensions**
- > **Recommandations concernant les clôtures**

# » REHABILITATION ET EXTENSION DE L'ANCIEN



## Généralités :

### **Démarche**

Avant d'entreprendre toute intervention sur le bâtiment à réhabiliter, il est nécessaire de bien observer le bâti, son environnement et d'autres constructions anciennes comparables. L'analyse du bâti existant dégagera les caractéristiques principales de composition, matériaux qui font du bâti ancien concerné un élément de patrimoine. Les travaux projetés devront respecter ces caractéristiques relevées et éviter de les dénaturer.

Il faut préserver, restaurer, remplacer à l'identique. Dans tous les cas, le réemploi maximum des matériaux anciens sera la règle.

### **Principe**

Le bâti ancien traditionnel répondait à des besoins et fonctionnalités d'une société dominée par l'activité agricole. Les besoins, contraintes, activités et aspirations d'aujourd'hui sont de nature différente. La continuité, la transmission du bâti traditionnel doit s'associer à une logique d'adaptation à ces fonctions et exigences nouvelles.

Parce que ce bâti traditionnel constitue l'identité du territoire, il faut préserver autant que possible ses éléments caractéristiques.

Tel est l'enjeu : une nécessaire adaptation d'un bâti inconfortable, préservant l'identité de ce même bâti.

Toutes les recommandations ci-avant s'appliquent bien entendu aux interventions sur le bâti existant mais ils font aussi l'objet de recommandations particulières afin de préserver le patrimoine. Les principes fondamentaux sont :

- Respecter et conserver les caractéristiques qui fondent l'intérêt patrimonial : importance, taille et localisation des ouvertures, formes générales...
  - Privilégier les matériaux locaux et traditionnels
  - Privilégier autant que possible des interventions réversibles surtout si vos moyens ne permettent pas de procéder à une réalisation totalement satisfaisante d'un point de vue esthétique.
  - Conserver le bâti de proximité (appentis, fours, puits...) qui participe au charme des lieux.
- Les intérieurs peuvent aussi receler un patrimoine de qualité (escaliers, garde-corps, menuiseries, manteaux de cheminées, décors...) qu'il convient aussi de préserver et mettre en valeur.



- Exemples de réhabilitation ayant gommé les caractéristiques de l'architecture traditionnelle : suppression des volets.

# Recommandations concernant les toitures

## «Ce qu'on recommande»

- Les toitures couvertes en tuile, en ardoise ou en zinc.
- Les pentes de toiture existantes seront maintenues.
- Refaire ou maintenir les coyaux (pièces de bois en sifflet qui relie l'égout du toit) qui donnent une forme esthétique à la toiture et qui éloignent l'eau de pluie des murs.
- Poser des gouttières uniquement en zinc commun laissé brut ainsi que leurs descentes. Proscrire l'utilisation de gouttières en PVC ou en aluminium. Il n'est pas utile de poser des gouttières en cuivre ou zinc patiné qui sont plus coûteuses que le zinc brut. Le dauphin devra être en fonte et peint.
- Conserver les souches de cheminée qui participent à la beauté et à l'équilibre des toits. Les ouvertures en toitures seront axées sur les baies des façades ou sur le trumeau entre deux ouvertures.
- Conserver les lucarnes si elles sont anciennes et/ou sont en harmonie dans leurs proportions et leur facture avec l'ensemble du bâti. Donner à ces dernières des dimensions modestes conformes à celles des anciennes lucarnes existant déjà sur votre maison ou sur des maisons voisines
- Choisir dans la plupart des cas le même matériau pour les lucarnes et le toit.



## «Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions»

- L'éclairage de comble peut être assuré par la création de châssis à tabatière aux dimensions modestes (inférieurs à 75 x90 cm) et intégrés dans la toiture.
- La tuile «résidence TBF», dite «à côte», fréquente sur le bâti ancien jusqu'aux années 60 et employée dans les années 80 sur les néo-béarnaises.

## «Ce qu'on ne souhaite plus voir»

- La réfection des toitures sans respect de la souplesse de facture des toits et une utilisation de matériaux de couverture peu esthétiques : ardoises synthétiques, tuiles mécaniques de style «romane-canal», tuile plate mécanique à grand moule, bacs aciers... ;
- Le recouvrement total du chevron de rive notamment par des tuiles de rive à rabat. Le chevron de rive sera laissé apparent.
- L'enlèvement de décors de zingueries.

# Recommandations concernant les façades

## « Ce qu'on recommande »

- Respect des emplacements des percements d'origine en leur redonnant de bonnes proportions, le cas échéant, avec des matériaux adaptés au bâti : pierre de taille ou briques rouges pour les encadrements, menuiseries traditionnelles en bois peints.
- Garder les proportions initiales des ouvertures quand elles sont équilibrées. Pour satisfaire à des exigences de hauteur (porte d'entrée) ou d'entrée de lumière (fenêtre), mieux vaut créer de nouvelles ouvertures que de surdimensionner celles qui existent.
- Conserver les profils, aspects, formes générales de la menuiserie (respect du cintre...) et le matériau bois.
- Les portes d'entrées fabriquées à l'identique ou adaptées au caractère architectural de l'habitation. Maintenir les appuis saillants, les encadrements, les seuils, perrons et emmarchements en pierre.
- En cas de remplacement de pierres de taille, elles seront de même nature et de même façon que celles remplacées ou complétées.
- Tout décor et modénature (bandeaux, sculptures, modillon, corniches, entablements, culots, pilastres, bossages, résilles,...) seront maintenus en place.
- Les enduits à la chaux aérienne et sable doivent être préférés mais deux autres solutions sont admises : les enduits prêts à l'emploi, avec le principe des couleurs teintées dans la masse, un corps d'enduit taloché et une couche de finition en peinture en évitant les peintures pelliculaires.
- Les menuiseries et les ferrures peintes de la même couleur. En même temps qu'une protection, la couleur donne aux constructions leur caractère et leur originalité.



## « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- Les menuiseries en acier, en aluminium ou laquées peuvent être admises à condition qu'elles suivent la forme des encadrements des baies.





## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »

- Le traitement des façades avec des enduits ciment gris très fréquents dès l'avènement de la « tyrolienne » et qui rendent certaines rues et places particulièrement tristes et peu attrayantes.
- L'utilisation d'enduits ciment et à haute teneur en résine qui ne laissent pas respirer les maçonneries et enferment l'humidité.
- Les surépaisseurs des enduits : la couche de finition des enduits doit affleurer les parties destinées à rester apparentes.
- Le décrépiage des façades anciennes qui fait venir les encadrements en avant est un non sens. Un enduit permet d'étancher la façade et cacher un appareillage en galets et briques que l'on savait devoir être recouvert donc sans soin particulier. De nombreuses granges et autres annexes d'exploitations ont été laissées sans crépi. L'appareillage était donc destiné à rester apparent. Dans le cadre de réaménagement, un rejointoiement avec mortier à la chaux de couleur ocre peut être envisagé pour conserver les appareillages de galets si caractéristiques.
- La pose de menuiseries, très souvent préfabriquées, qui ne respectent pas la simplicité et le mode d'assemblage des menuiseries anciennes : petits bois, impostes des portes... qui dénaturent les façades et le bâti ancien.
- La suppression des contrevents : ils animent la façade et font partie de sa composition. Ils seront en bois peint, soit à planches, soit à persiennes.
- L'imitation de matériaux (fausses briques, fausses pierres, faux pans de bois, faux marbre...).
- La peinture des briques et des pierres.
- La systématisation de l'emploi du PVC et autres matériaux synthétiques ou assimilés.



la suppression des volets battants par des volets roulants avec caisson apparent



l'effet d'un enduit en surépaisseur

la suppression des volets battants par des volets roulants et menuiseries PVC



le décrépiage de l'enduit

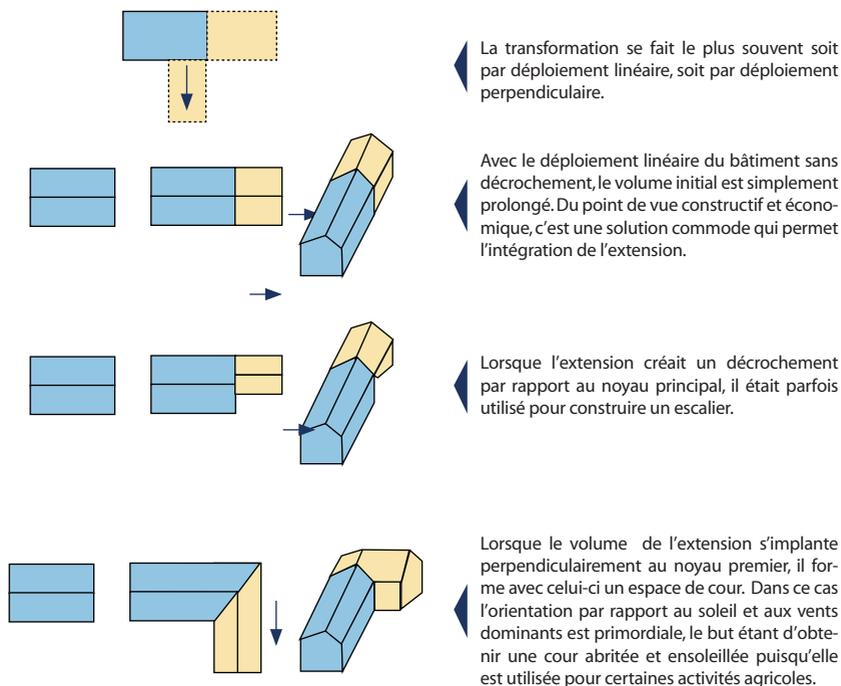
La suppression des petit bois des menuiseries

# Les extensions :

**Démarche :** tout comme la réhabilitation, l'analyse de l'existant est essentielle avant d'entreprendre une extension afin de pouvoir bien intégrer le nouveau projet.

Toutes les recommandations concernant les travaux en neuf ci-avant s'appliquent bien entendu aux extensions.

**Principe :** les constructions en extension doivent présenter un aspect relationnel avec l'édifice existant soit en utilisant les mêmes éléments architecturaux, soit en exprimant leur complémentarité ou leur différence.

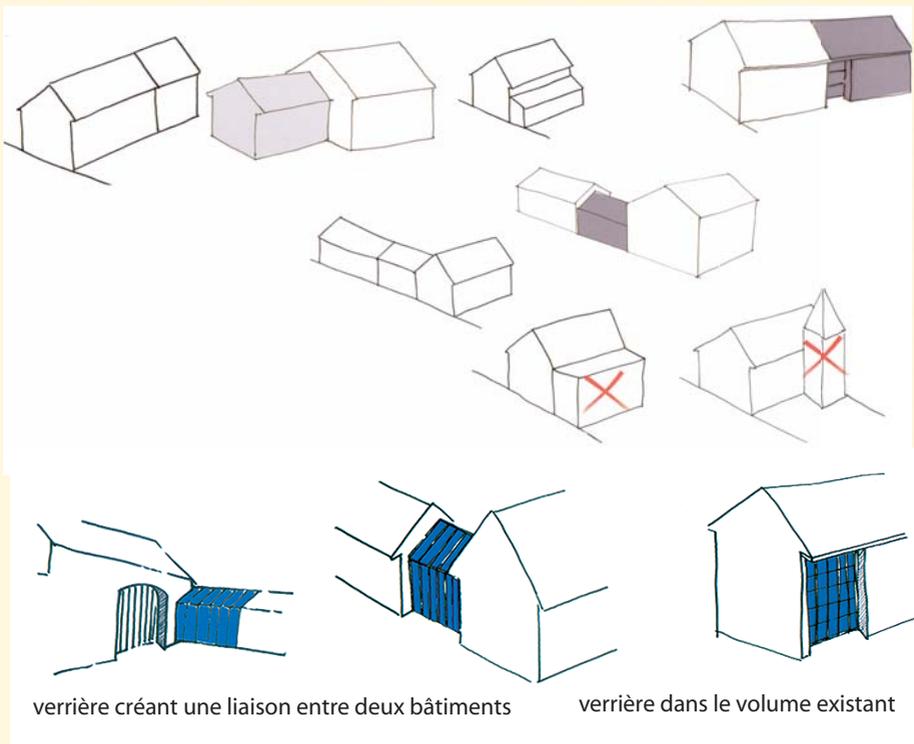


La transformation se fait le plus souvent par déploiement linéaire, soit par déploiement perpendiculaire.

Avec le déploiement linéaire du bâtiment sans décrochement, le volume initial est simplement prolongé. Du point de vue constructif et économique, c'est une solution commode qui permet l'intégration de l'extension.

Lorsque l'extension crée un décrochement par rapport au noyau principal, il était parfois utilisé pour construire un escalier.

Lorsque le volume de l'extension s'implante perpendiculairement au noyau premier, il forme avec celui-ci un espace de cour. Dans ce cas l'orientation par rapport au soleil et aux vents dominants est primordiale, le but étant d'obtenir une cour abritée et ensoleillée puisqu'elle est utilisée pour certaines activités agricoles.





- Exemple d'aménagement et d'extension qui respecte les caractéristiques des bâtiments.

## 😊 « Ce qu'on recommande »

- Penser à l'impact visuel des interventions (formes, couleurs...) et à leur rapport harmonieux avec le bâti et le paysage.
- Le respect des proportions est essentiel pour ne pas créer de disharmonie dans la perception d'un ensemble bâti : proportion des murs, toitures, ouvertures... et dispositions des éléments les uns par rapport aux autres.
- Les extensions seront mesurées par prolongement de toitures ou par extension dans la continuité d'un bâtiment existant en reliant deux bâtiments entre eux.
- La mise en valeur du patrimoine pourra aussi s'affirmer par le contraste entre construction traditionnelle existante et l'architecture contemporaine de l'agrandissement.

## 😞 « Ce qu'on est prêt à accepter sous conditions »

- L'adjonction d'une tour qui ne correspond pas à l'architecture traditionnelle.

## 😡 « Ce qu'on ne souhaite plus voir »

- Les agrandissements sans continuité de forme simplement juxtaposés,

- veranda simplement juxtaposée sans continuité de style



# Recommandations concernant les clôtures



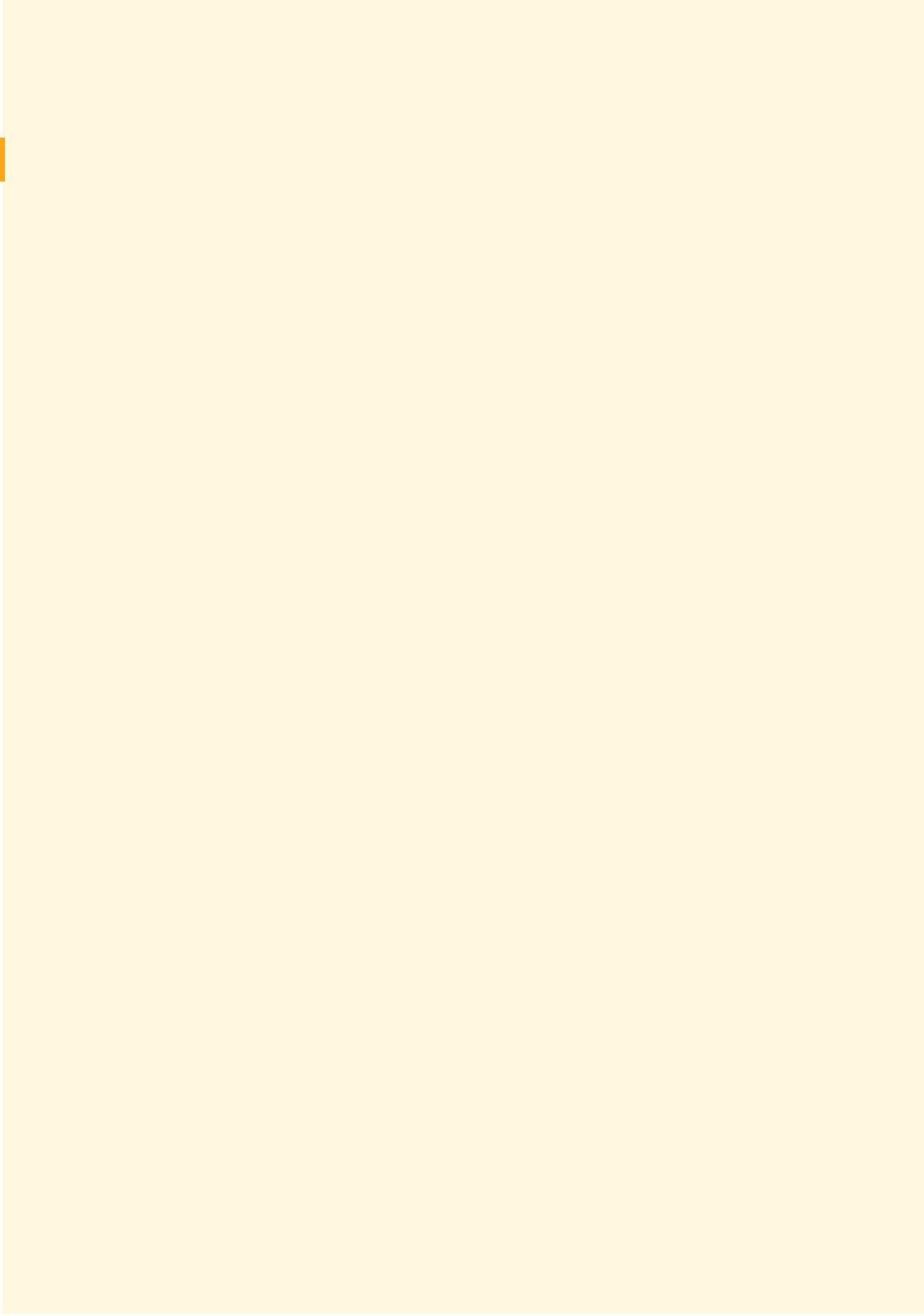
## « Ce qu'on recommande »

- Les clôtures anciennes seront maintenues, restaurées.
- Les vantaux de portails en bois ou métal peints, ou en barreaudage métallique entièrement ajouré et des tables pleines en métal en partie basse seront maintenus, restaurés ou restitués à l'identique si nécessaire.



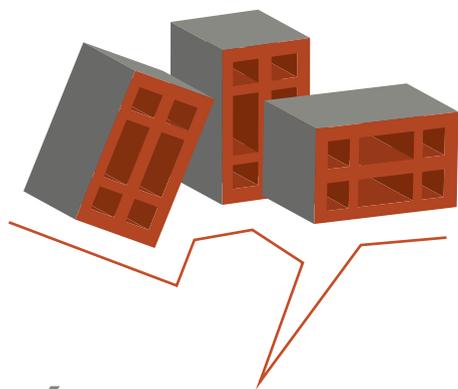
## « Ce qu'on ne souhaite plus voir »

- Le remplacement d'anciens murs par des clôtures nouvelles
- La surélévation de clôtures notamment avec des matériaux différents et non traditionnels
- La destruction de pavage ou calades anciens.





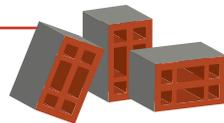
# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» LES MATÉRIAUX

- > Pour la couverture
- > Pour les murs

# » LA MATERIAUTHEQUE...



## Pour la couverture

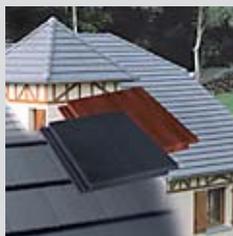
Tout comme la construction neuve, les interventions sur le bâti sont soumises à des contraintes réglementaires : normes réglementaires applicables aux logements, aux établissements recevant du public, aux activités économiques, aux chantiers de construction...



- l'ardoise naturelle, clivée, sciée, à bord droit, épaufrée...



- les tuiles naturelles à pureau plat, en petits modules et en grands modules



- les tuiles ciments qui proposent la même diversité de formes et de couleurs que les tuiles naturelles



■ les toitures métalliques cuivre, zinc sur tasseaux, zinc à joint debout, bac acier, zinc en petits modules



■ les toitures végétalisées

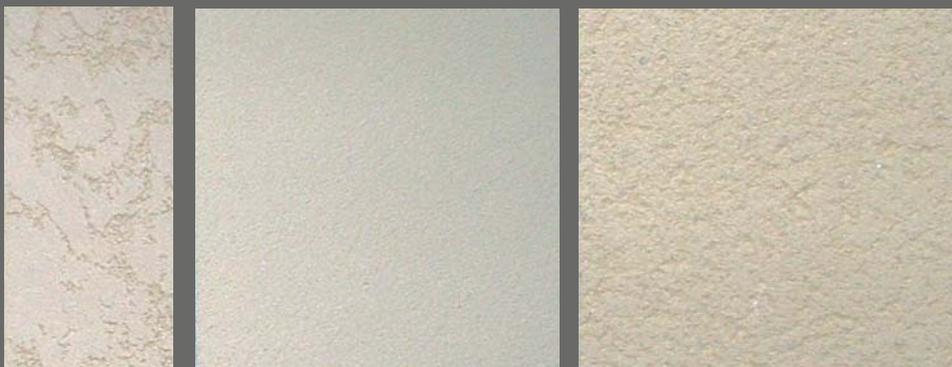


■ les bardeaux de bois





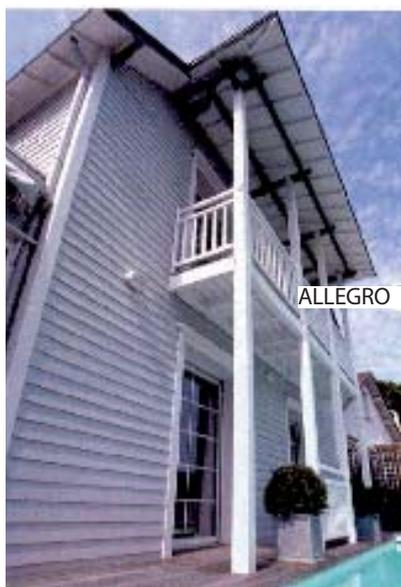
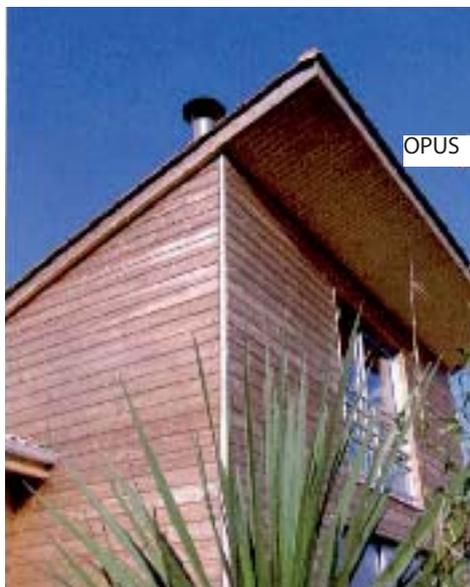
■ des enduits monocouche projetés



■ des enduits traditionnels à la chaux

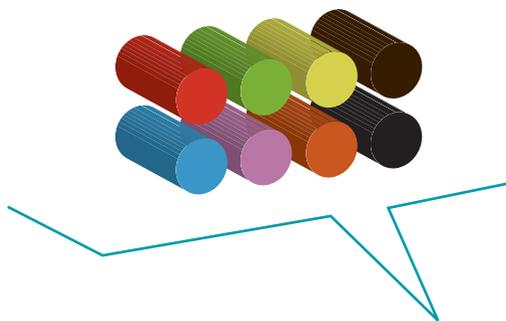
## Pour les murs

- des lazures de façade incorporant de plus en plus des pigments minéraux et des polymères
- des bardages bois, bois agglomérés pré-peints, fibres-ciment, bakelite sous formes de lames, clins ou panneaux
- des bardages ardoises, zinc, bac aciers





# »» PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGERES »»



## »» LES COULEURS



## Adoptez les couleurs locales

Pour les couleurs exactes  
se référer à la colorithèque

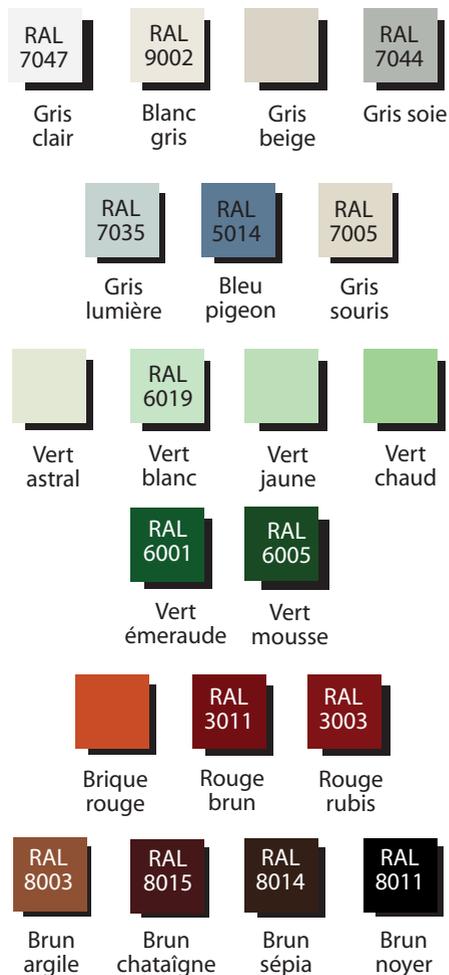
● Echantillons non présents  
dans la colorithèque

Gris clair	Gris souris	Terre feutrée	
Blanc cassé	Ivoire	Blanc lumière	Beige jaune
Sable clair	Sable	Sable jaune	Sable orangé
Beige clair	Opale	Grège	Ocre clair
Pierre	Terre de sable	Beige orangé	Terre beige

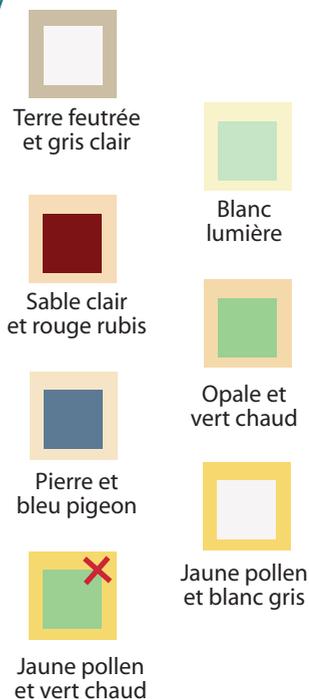
Par touche non dominante

Terre d'argile
Jaune ocre
Jaune orange
Terre orange
Terre ocre
Brique naturelle
Terre de sienne
Brique rouge

## Pour les menuiseries et ferronnerie

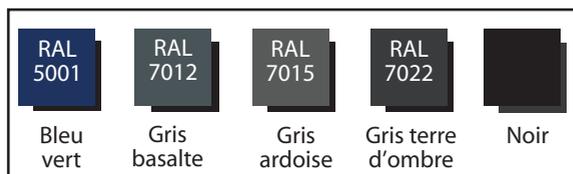


## Quelques harmonies possibles



✗ A éviter : l'association de couleurs à connotation provençale

## Pour la ferronnerie seulement



# » LEXIQUE / LEXIQUE

**Appareil, appareillage** : façon dont sont disposées les pierres de la maçonnerie.

**Arbalétrier** : pièce de bois oblique assurant la triangulation d'une ferme. S'assemble à la base dans l'entrait, au sommet dans le poinçon.

**Arêtier** : arête de l'angle saillant formé par la rencontre de deux versants d'une toiture.

**Bandeau** : élément de mur légèrement saillant disposé selon une horizontale ou un biais peu accusé et ayant une longueur assez grande. Les bandeaux pour tournent souvent tout un édifice ou vont d'un bout à l'autre d'une façade.

**Bardeau** : nom générique donné à des éléments de bois refendu, semblables à des lattes, mais d'échantillon plus fort. Par extension, nom donné parfois à des éléments taillés en forme de tuile plate ou d'ardoise, également pris dans des bois refendus. Ces éléments appelés aussi essentes sont employés comme la tuile ou l'ardoise.

**Bâtière (en)** : lucarne à deux pans et pignon.

**Beurré** : joint plein recouvrant largement les vides entre les moellons.

**Blocage** : masse de matériaux tout venant qui remplit les vides entre les deux parements.

**Bouchardé** : se dit des pierres ou du béton dont la surface est façonnée avec la boucharde, marteau dont la surface qui frappe est quadrillée de petites saillies généralement pyramidales.

**Boutisse** : pierre placée "en bout", présentant en parement sa plus petite face.

**Brisis** : dans un toit à la Mansard, on distingue le brisis, qui est le rampant le plus incliné, et le terrasson, la partie plus plate qui lui fait suite.

**Capucine (à la)** : lucarne à trois pans.

**Calade** : sol en galets.

**Chaînage** : chaîne constituée de bois, de pierre ou de brique qui structure et consolide la maçonnerie verticalement et horizontalement.

**Chambranle** : saillie ou moulure qui encadre une ouverture. On accepte aussi le terme pour désigner l'emplacement habituel de cet ornement.

**Chanlatte** : latte de section trapézoïdale posée au bas des chevrons pour recevoir le premier rang de tuiles.

**Châssis** : cadre de la fenêtre à un seul vantail.

**Chaux** : liant obtenu par calcination du calcaire. En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

**Chevron** : pièce de bois de la longueur du rampant, reposant sur les pannes pour recevoir la couverture.

**Contrevent** : volet.

**Corniche** : moulure en surplomb qui protège la façade à l'égout du toit.

**Coyau** : incurvation concave donnée au toit au voisinage de l'égout. Pièce de bois en sifflet, rapportée sur le chevron pour réaliser le coyau.

# /LEXIQUE/LEXIQUE

**Croupe** : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pans triangulaires d'une toiture, remplaçant la pointe du pignon.

**Dévers** : courbure créée par le léger relèvement de la toiture aux jonctions avec les murs, les souches de cheminées ou les rives pour renvoyer l'eau sur le rampant.

**Égout (du toit)** : le bas du toit ; l'endroit où le toit s'égoutte.

**Écharpe** : pièce oblique composant le bâti d'une porte ou d'un volet - pièce oblique dans un pan de bois.

**Embarrure** : garniture de mortier qui assure le scellement et l'étanchéité de la jonction entre la couverture et le faîtage.

**Enduit** : couche de mortier ou de plâtre recouvrant un mur, une cloison, un plafond.

**Entrait** : pièce de bois horizontale liant deux arbalétriers.

**Épi** : ornement fait le plus souvent de métal, parfois de terre cuite, qui coiffe les poinçons qu'on laisse dépasser de la pointe des toitures.

**Faîtage** : partie la plus élevée d'un toit.

**Faîtière (tuile)** : tuile creuse destinée à réaliser les faîtages.

**Ferme** : ouvrage triangulé disposé à intervalles réguliers pour soutenir les pannes, lorsque la portée est trop importante entre deux murs.

**Feuillure** : encoche qui accueille un battant de fenêtre, de volet ou de porte.

**Fruit** : un mur a du fruit lorsqu'il est plus épais à la base qu'au sommet. L'un de ses parements au moins est incliné.

**Hourdé** : garni de mortier.

**Imposte** : partie de porte ou de fenêtre qui est au-dessus de la partie ouvrante principale.

**Jambage** : parties de mur, situées de part et d'autre d'une baie, qui supportent le linteau.

**Jointoyer ou rejointoyer** : garnir ou regarnir les joints de la maçonnerie.

**Larmier** : pierre, dalle de béton ou brique en saillie sur le nu d'un mur, présentant une sous-face concave ou inclinée, ou une rainure qui forcent l'eau de pluie qui ruisselle à s'égoutter.

**Lattis** : formé de liteaux ou lattes, cloué sur les chevrons ; permet l'accroche des tuiles.

**Linteau** : poutre formant la partie supérieure d'une baie.

**Lit - lit de pose** : joints horizontaux de la maçonnerie.

**Modénature** : l'ensemble des profils et des moulures d'une façade. Plus généralement, le dessin volontaire que forment les chaînages et encadrements.

**Mouchetis** : variété d'enduit dont la surface est régulièrement granulée. Les mouchetis s'obtiennent par le procédé du balai ou au moyen d'une machine spéciale.

**Noue** : résulte de l'intersection de deux rampants de toiture, quand l'angle dièdre formé par ceux-ci est concave. Pratiquement, les noues sont des chéneaux inclinés.

**Nu** : d'un mur, d'une couverture - leur surface prise comme point de repère par rapport à des éléments saillants, rentrants, ou "même nu", au même niveau.

# LEXIQUE/LEXIQUE »

**Parement** : la face extérieure d'un mur, et plus particulièrement cette face quand elle est destinée à être vue sans que l'on ait à l'enduire. Parementer un mur est en dresser la face. Persienne - volet comportant des lames obliques pour laisser passer l'air et la lumière.

**Demi-persienne** : comprend des lames seulement en partie haute.

**Pignon** : partie supérieure d'un mur qui reçoit un comble, et dont il porte les pannes. Le pignon proprement dit commence à la hauteur des égouts ; un mur-pignon est tout l'ensemble d'un mur couronné par un pignon.

**Pureau** : la partie visible d'une ardoise, d'une tuile, d'un bardeau ou essence, quand ces éléments sont en place sur une couverture. La partie non visible prend le nom de recouvrement.

**PVC** : polychlorure de vinyle.

**Rampant** : pan de toiture, bordure d'un pignon.

Rive - bord latéral d'un rampant de toit.

**Sablière** : poutre reposant horizontalement sur un mur. Dans un pan de bois, les sablières sont les pièces horizontales principales qui le recoupent dans toute sa longueur.

**Soubassement** : partie inférieure d'un mur, d'une construction.

**Taloché** : aspect de finition d'un enduit obtenu à l'aide d'une taloche (bois, plastique, feutre, lisse, à motifs ou à pointes).

**Tapisserie** : fond de la maçonnerie, partie du parement située entre les pierres d'angles et d'encadrement.

**Terrasson** : la partie la plus plate d'un toit à la Mansard. La basse-pente est raccordée au brisis soit par un simple égout, soit au moyen d'un membron.

**Vantail** : battant.

**Volige** : planche mince (15, 18 ou 27 mm, cotes habituelles) habituellement débitée dans du sapin ou dans un bois blanc, peuplier, etc. Elle sert surtout pour les ouvrages de couverture.

**Voligeage** : surface faite à l'aide de voliges. Les couvertures d'ardoises se posent sur des voligeages ; souvent aussi celles faites de tuiles romaines.

« Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le document  
intégral sur le site de l'agglo. »

<http://www.agglo-pau.fr>

# » PARTENAIRES

## **A.D.E.M.E. Aquitaine**

### **Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie**

6, quai de Paludate - 33080 BORDEAUX Cedex  
Tél : 05 56 33 80 00 / Fax : 05 56 33 80 01  
E-mail : ademe.aquitaine@ademe.fr  
Site Web : <http://www.ademe.fr/aquitaine>

## **A.D.I.L. DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

### **Agence Départementale pour l'Information sur le logement**

7, rue Camy - 64000 Pau  
Tél : 05 59 02 26 26 / Fax : 05 59 02 02 14  
Email : [adil.64@wanadoo.fr](mailto:adil.64@wanadoo.fr)  
Site Web : <http://www.adil.org/64>

## **A.N.A.H.**

### **Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat**

Délégation départementale - DDE  
Cité Administrative Boulevard Tourasse  
64032 PAU CEDEX  
Tél : 05 59 80 87 04 / Fax : 05 59 80 86 05  
Site Web : <http://www.anah.fr>

## **CAPEB Béarn et Soule**

### **Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment**

6, rue Bernard Palissy 64230 LESCAR  
Tél : 05 59 81 28 60 / Fax : 05 59 81 15 39  
E-mail : [asp.capeb64b@wanadoo.fr](mailto:asp.capeb64b@wanadoo.fr)  
Site Web : <http://www.capeb.fr>

## **C.A.U.E. 64**

Conseil Architecture Urbanisme Environnement  
22, Ter r Jean Jacques de Monaix 64000 PAU  
Tél : 05 59 84 53 66 / Fax : 05 59 84 22 31  
Email : [caue64@caue64.fr](mailto:caue64@caue64.fr)  
Site Web : <http://www.caue64.fr>

## **CHAMBRE DES MÉTIERS**

et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques  
11, rue Solférino 64000 PAU  
Tél : 05 59 83 83 62  
Email : [contact@cm64.com](mailto:contact@cm64.com)  
Site Web : <http://www.cm64.com>  
**Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées**

Hôtel de France BP 547 - 2, bis place Royale  
64010 PAU cedex

Tél : 05 59 11 50 50 / Fax : 05 59 11 50 51  
Service Pays SCOT  
Tél : 05 59 98 78 31 / Fax : 05 59 11 50 66  
Service Environnement  
Tél : 05 59 98 01 83 Fax : 05 59 98 58 30  
Cellule Plaisir d'Habiter  
Espace information et conseil  
1, rue Rivarès 64000 PAU  
Tél/Fax : 05 59 27 17 21  
Site Web : <http://www.agglo-pau.fr>

## **CONSEIL GÉNÉRAL**

### **DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Direction Générale Services - D.A.E.E  
Hôtel du Département  
64, av Jean Biray - 64058 PAU CEDEX  
Tél : 05 59 11 46 64  
E-mail : [contact@cg64.fr](mailto:contact@cg64.fr)  
Site Web : <http://www.cg64.fr>

## **D.D.E.**

### **Direction Départementale de l'Équipement**

Cité administrative Boulevard Tourasse  
64032 Pau cedex  
Tél : 05 59 80 86 00 / Fax : 05 59 80 86 07  
E-mail : [DDE-Pyrenees-Atlantiques@equipement.gouv.fr](mailto:DDE-Pyrenees-Atlantiques@equipement.gouv.fr)  
Pôle Urbanisme  
17, rue Victor Hugo - 64026 Pau cedex  
Tél : 05 59 40 32 00 Fax : 05 59 40 32 01  
E-mail :  
[PU-Pau.SAUD.DDE-64@equipement.gouv.fr](mailto:PU-Pau.SAUD.DDE-64@equipement.gouv.fr)  
Site : <http://www.pyrenees-atlantiques.equipement.gouv.fr>

## **D.I.R.E.N.**

### **Direction Régionale de l'Environnement**

Cité administrative Boulevard Tourasse  
64032 Pau cedex  
Tél : 05 59 80 88 27  
Site Web : <http://www.aquitaine.ecologie.gouv.fr>

# PARTENAIRES/PARTE

## **Pavillon de l'Architecture**

3, place de la Monnaie - 64 000 Pau  
Tél : 05 59 83 77 77 Fax : 05 59 82 88 32  
E-mail : pavillonarchi.pau@wanadoo.fr  
Site : <http://pavillon03.skyblog.com/3.htm>  
Site Web : <http://www.ma-lereseau.org/>

## **S.D.A.P. des Pyrénées-Atlantiques** **Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine**

A.B.F. Architecte des Bâtiments de France  
Palais National de Pau - 64000 Pau  
Tél : 05 59 27 42 08

## **Mairie d'Artigueloutan**

4, rue de la Mairie - 64420 Artigueloutan  
Tél : 05 59 81 70 01 / Fax : 05 59 81 89 77  
E-mail : [mairie.artigueloutan@wanadoo.fr](mailto:mairie.artigueloutan@wanadoo.fr)

## **Mairie de Billère**

39, route de Bayonne 64140 Billère  
Tél : 05 59 92 44 44 / Fax : 05 59 92 44 55  
Service Urbanisme Tél : 05 59 40 03 30  
E-mail : [urbanisme@ville-billere.fr](mailto:urbanisme@ville-billere.fr)  
Site WEB : <http://www.ville-billere.fr>

## **Mairie de Bizanos**

Place Victoire - 64320 Bizanos  
Tél : 05 59 98 69 69 Fax : 05 59 98 69 60  
E-mail : [mairie.bizanos@ville-bizanos.fr](mailto:mairie.bizanos@ville-bizanos.fr)  
Site WEB : <http://www.ville-bizanos.fr/>

## **Mairie de Gan**

Place Mairie - 64290 Gan  
Tél : 05 59 21 61 31 / Fax : 05 59 21 64 45

## **Mairie de Gelos**

49 Rue Eugène-Daure 64110 Gelos  
Tél : 05 59 06 63 25 / Fax : 05 59 06 95 09  
E-mail : [mairie@gelos.fr](mailto:mairie@gelos.fr)  
Site WEB : <http://www.gelos.fr>

## **Mairie d'Idron**

4, Avenue des Pyrénées 64320 Idron

Tél : 05 59 81 74 03 / Fax : 05 59 81 78 64  
E-mail : [idron.cda@wanadoo.fr](mailto:idron.cda@wanadoo.fr)  
Site WEB : <http://www.mairie-idron.com>  
Mairie de Jurançon  
6 rue Charles de Gaulle 64110 Jurançon  
Tél : 05 59 98 19 70 Fax : 05 59 98 19 99  
E-mail : [comjrancon@cdg-64.fr](mailto:comjrancon@cdg-64.fr)

## **Mairie de Lée**

13, Avenue des Moulins 64320 Lée  
Tél : 05 59 81 79 28 / Fax : 05 59 81 83 23  
E-mail : [commune.lee@wanadoo.fr](mailto:commune.lee@wanadoo.fr)

## **Mairie de Lescar**

Place Royale 64230 Lescar  
Tél : 05 59 81 03 12 / Fax : 05 59 81 18 71  
Service Urbanisme Tél : 05 59 81 31 88  
E-mail : [urba@mairie-lescar.fr](mailto:urba@mairie-lescar.fr)  
Site WEB : <http://www.mairie-lescar.fr>

## **Mairie de Lons**

Place Bernard-Deytieux 64 140 Lons  
Tél : 05 59 40 32 32 / Fax : 05 59 40 32 31  
E-mail : [ville-lons@mairie-lons.fr](mailto:ville-lons@mairie-lons.fr)  
Site WEB : <http://www.mairie-lons.fr>

## **Mairie de Mazères-Lezons**

30, Avenue Général de Gaulle  
64110 Mazères-Lezons  
Tél : 05 59 06 56 61  
E-mail : [commazereres@cdg-64.fr](mailto:commazereres@cdg-64.fr)

## **Mairie d'Ousse**

Avenue des Pyrénées 64320 Ousse  
Tél : 05 59 81 74 24 Fax : 05 59 81 73 23

## **Mairie de Pau**

Place Royale BP 1508 64036 PAU cedex  
Tél : 05 59 27 85 80 Fax : 05 59 83 88 57  
E-mail : [communication@pau.fr](mailto:communication@pau.fr)  
Service Urbanisme  
22, rue Roger Salengro 64000 Pau  
Tél : 05 59 80 74 81 Fax : 05 59 80 74 96  
E-mail : [urbanisme@ville-pau.fr](mailto:urbanisme@ville-pau.fr)  
Site WEB : <http://www.pau.fr>

# INAIRES/PARTENAIRES

## Mairie de Sendets

Rue du Centre 64320 Sendets  
Tél : 05 59 81 78 98 / Fax : 05 59 77 35 49  
E-mail : mairie.sendets@wanadoo.fr

## BIBLIOGRAPHIE ET SITES CONSULTÉS

La ZPPAUP de Pau DRAC – SDAP – B. WAGON  
architecte du Patrimoine – O. Lescorce Historien  
du Patrimoine

- Typologie des façades et Histoire sommaire de la couleur à Pau – Atelier Petitjean –
- Annexe au POS de la ville de Pau – prescriptions générales et fiches de prescriptions architecturales
- Rapports communaux par communes «Préservation du réseau écologique et maintien de la biodiversité sur le territoire de l'agglomération»
- Etudes de l'environnement – Communes de Gan, Sendets, Gelos, Ousse – CAPP
- Programme de travail DDE / SDAP / Pavillon de l'architecture / CAPP 17-05-2006
- Magazines l'Agglo ensemble – CAPP
- Photos Etudes B.Wagon et service urbanisme /

Maisons de caractère à Billère

- Gelos Rénovation des façades Rue Louis Barthou – Rue des trois frères Laborde Etude CAUE 1999
- Gelos Cahier des charges pour ravalement des façades Etude PACT du Béarn
- Pré-inventaires pour les services des communes de
- Liste des monuments historiques et sites classés ou inscrits à l'inventaire départemental - 2001
- Pré-inventaires des communes de Gelos, Mazères-Lezons, Lons, Lescar, Idron, Ousse et Lée
- Cahiers des charges de l'étude «Coeur de village» - CAUE
- Les Pyrénées vues du Ciel - Pyrénées Presse - suppléments détachables de 2002 à 2005
- Les Pyrénées vues du Ciel - Pyrénées Presse - suppléments détachables de 2002 à 2005
- Territoire des Pyrénées - Pyrénées Presse - suppléments détachables depuis 2006
- Sites de la Communauté d'Agglomération de Pau Pyrénées, du CAUE et des communes de Billère, Lescar, Idron et Pau

# >> PR AR

Les couleurs



Les matériaux

